

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 5 JUILLET 2021 À 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021
- 1.4. Suivi des dossiers de la séance précédente
- 1.5. Mot du maire
- 1.6. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport du maire sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 17 juin 2021
- 2.2. Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 8 juillet 2021
 - 2.2.1. Orientations du conseil
 - 2.2.2. Orientations du conseil - séance extraordinaire
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération
- 2.4. Rapport du maire sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Adoption - Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle (2021-169-1)

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Autorisation - Vente pour défaut de paiement des taxes
- 4.3. Virement de fonds au poste budgétaire des frais juridiques

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Entente concernant le renouvellement de la convention collective aquatique SCFP306
- 5.3. Nomination temporaire - Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation de l'urbanisme

6. **APPEL D'OFFRES ET CONTRATS**

- 6.1. Achat d'un équipement de mise à niveau de lecture des compteurs d'eau existants
- 6.2. Participation à l'appel d'offres de l'UMQ - achat regroupé de bacs et mini-bacs de cuisine en 2022
- 6.3. Entente de services - Société Canadienne de la Croix-Rouge

7. **ADMINISTRATION**

- 7.1. Demande d'aide financière - Foire d'art contemporain (FAC), édition 2021
- 7.2. Demande d'adhésion au programme GRAME - financement de l'achat de filtre à laveuse
- 7.3. Lancement du guide d'organisation des activités écoresponsables
- 7.4. Renouvellement licences de reproduction - Musée à ciel ouvert
- 7.5. Adhésion au programme d'excellence pour la biodiversité de Réseau environnement
- 7.6. Demande de subvention au Programme de plan d'action d'aménagement de quartiers durables de la FCM
- 7.7. Nomination au Comité de l'environnement et du développement durable
- 7.8. Nomination - comité consultatif d'urbanisme
- 7.9. Fermeture de rues - Exposition des voitures classiques - Édition 2021
- 7.10. Fermeture de rues - Les fêtes du village à Saint-Lambert - Édition 2021
- 7.11. Intérêt pour la construction d'un nouveau CPE
- 7.12. Dépôt du procès-verbal de correction - séance du 14 juin 2021

8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demande de dérogation mineure
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 816, avenue Oak (district 8)
 - 8.3.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 111, avenue Alexandra (district 3)
 - 8.3.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 239, rue Green (district 6)
 - 8.3.4. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 260, boulevard Desaulniers (district 6)
 - 8.3.5. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 295, avenue Cleghorn (district 4)

- 8.3.6. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 309, avenue Saint-Denis (district 5)
- 8.3.7. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 470, avenue Victoria (district 6)
- 8.3.8. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 549, avenue de Brixton (district 7)
- 8.3.9. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 845, rue Closse (district 3)
- 8.3.10. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 915, avenue Oak (district 8)
- 8.3.11. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 154, avenue de Dulwich (district 7)
- 8.3.12. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 776, avenue Oak (district 8)

9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (90 minutes)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 2 juillet 2021

La greffière adjointe par intérim,

Lucille Angers



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La greffière constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.3) **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021**

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), considérant qu'une copie a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance.

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021.



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 14 juin 2021 à 19 h 30 en visioconférence, sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1¹
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Georges Pichet, directeur général

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La greffière constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2021-06-183)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoïn
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-184)

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2021

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), considérant qu'une copie en ait été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

¹ Ce conseiller était présent à partir de 19 h 33.

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers des séances précédentes.

Il procède à la lecture de la lettre adressée au directeur général de l'agglomération de Longueuil de la part du Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes (CIME) relativement à la gouvernance de l'agglomération de Longueuil et, d'autre part, l'adoption d'une résolution à cet effet sans que les membres du conseil d'agglomération n'aient obtenu l'orientation préalable des conseils municipaux des villes liées à ce sujet.

Mot du maire

NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE POUR L'ANCIENNE ÉGLISE ANGLICANE

- Le 31 mai dernier, le comité de démolition a voté à la majorité pour accepter la demande de permis pour le bâtiment, situé au 263, rue Elm.
- Je me réjouis que ce projet ait franchi cette nouvelle étape vers la réalisation d'un projet majeur de réhabilitation de l'ancienne Église anglicane.
- Ce permis vient néanmoins avec des conditions sévères visant à préserver le patrimoine de cette construction.
- En effet, le promoteur investira massivement dans le bâtiment pour récupérer un maximum d'éléments et le reconstruire le plus fidèlement possible à son aspect original, tout en l'intégrant harmonieusement dans un projet inspirant pour notre communauté.
- À terme, l'ancienne Église anglicane accueillera un espace commercial, qui comprendra également des espaces de travail partagés dans un nouveau bâtiment annexe.
- Je crois fermement que cette réalisation sera positive pour l'économie lambertoise et contribuera à la vitalité du centre-ville.
- Ce projet assurera une fois pour toute la pérennité de l'ancienne Église anglicane et mettra un terme à un dossier qui dure depuis trop longtemps.

NOTRE MAGAZINE SE DÉMARQUE

- Le magazine municipal « Vivre Saint-Lambert » a été finaliste dans la catégorie Communication imprimée des Plumes d'excellence 2021.
- Décernées chaque année par l'Association des communicateurs municipaux (ACMQ), les Plumes d'excellence mettent en lumière les meilleures réalisations en matière de communication municipale.
- Nous sommes très fiers que la qualité de cette réalisation, qui vise à mieux vous informer sur l'actualité municipale, ait été reconnue par des professionnels dans le domaine.
- J'aimerais en profiter pour féliciter l'équipe des communications ainsi que l'ensemble des services qui contribuent à son succès.

REDÉVELOPPEMENT DU SECTEUR SAINT-CHARLES

- L'annonce d'un promoteur PUR Immobilia en lien avec le redéveloppement du secteur Saint-Charles est une initiative privée, visant à faire connaître sa vision à la population et à entamer un dialogue.

- Son projet est appuyé sur une version préliminaire du programme particulier d'urbanisme pour ce secteur, qui sera revu et ajusté pour refléter la participation citoyenne dans le processus décisionnel.
- En aucun cas, cette présentation du promoteur n'engage la municipalité.
- En effet, je tiens à vous rappeler qu'un processus de refonte des outils d'urbanisme est en cours.
- Ce qui veut dire que rien n'est encore arrêté pour les perspectives de développement de ce secteur.
- Après l'adoption des premiers projets, qui reflètera les éléments forts des consultations, les règlements seront à nouveau soumis à votre approbation.
- Votre adhésion à cette vision d'avenir pour notre ville est importante et je vous incite à poursuivre votre participation lors de la seconde consultation.
- Seulement à la fin du processus qui devrait s'échelonner encore sur 8 à 12 mois, soit jusqu'en 2022, serons-nous en mesure d'évaluer les projets qui nous seront soumis.
- Ainsi, je vous rassure qu'aucun projet de redéveloppement ne sera autorisé dans le secteur Saint-Charles avant cette période.

RESTAURATION DU TERRAIN DE BOULINGRIN

- Je suis très fier de vous annoncer que nous avons reçu une généreuse subvention de 128 434 \$ pour la restauration du terrain de bowling, qui représente 66 % de l'investissement nécessaire.
- Cette subvention s'inscrit dans le cadre d'un financement conjoint fédéral, provincial et municipal qui permettra la réalisation de 27 projets d'infrastructures récréatives et sportives en Montérégie.
- Les projets choisis visent entre autres à construire ou à rénover diverses installations et à aménager des parcs et terrains de jeu.
- Étant le seul terrain de bowling sur la Rive-Sud, cette infrastructure offre une opportunité différente de pratiquer une activité physique extérieure.
- En plus, ce sport accessible à tous permet également de socialiser et de se divertir dans un environnement sécuritaire.
- Les travaux prévus serviront à améliorer la surface de jeu, notamment par une meilleure irrigation du sol, et à aménager des trottoirs d'accès pour favoriser l'accessibilité universelle.
- Par ce programme de subvention, les gouvernements du Québec et du Canada cherchent justement à offrir des installations modernes et sécuritaires facilement accessibles, mettant ainsi en place les conditions gagnantes pour la pratique d'activités physiques dans nos communautés.
- Je les remercie chaleureusement de cette aide financière qui nous aidera à moderniser ce terrain sportif au plus grand bonheur de ses utilisateurs actuels et futurs.
- Je tiens également à remercier tous ceux qui ont participé à rendre ce projet possible et qui nous ont accompagnés dans ces démarches :
 - le président du Club de bowling, monsieur Gilles Cayer,
 - notre députée de Laporte, madame Nicole Ménard,
 - notre députée de Brossard – Saint-Lambert, madame Alexandra Mendès,
 - la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, madame Isabelle Charest,
 - et le ministre responsable de la Montérégie, monsieur Simon Jolin-Barrette,
 - et pour terminer, notre administration municipale, notamment le directeur général, Georges Pichet et son équipe.
- La réalisation des travaux est prévue en 2022.

AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

- Grâce au précieux soutien de DEL, en date du 21 mai dernier, 17 entreprises de la Ville de Saint-Lambert ont bénéficié d'une aide financière.
- De plus, en 2020, 21 entreprises ont été accompagnées par DEL en vue de réaliser leur objectif et 19 autres entreprises ont participé à au moins une de ses activités.
- Je tiens à remercier DEL de les avoir guidées vers la meilleure solution adaptée à leurs besoins et de les avoir soutenues selon leurs besoins.
- Son aide a été très appréciée par les entreprises, d'autant plus durant cette période difficile.

RETRAITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Après plus de 28 ans au service des citoyens à la Ville de Saint-Lambert, dont 5 comme directeur général, Georges Pichet prendra une retraite bien méritée le 30 juin prochain.
- Dès mon arrivée à la mairie, il m'a offert son appui pour me permettre de bien réaliser mon mandat et, depuis, cette relation professionnelle n'a pas changé.
- Je réitère la confiance que j'ai en son expertise et je souligne son dévouement à bien servir la communauté lambertoise.
- Georges a su instaurer un climat productif, respectueux et d'entraide mutuelle qui a permis à son organisation d'accomplir son travail avec rigueur.
- Plus récemment, il a su insuffler un climat de travail rassurant et productif permettant de faire face avec efficacité aux impacts de la pandémie.
- Durant toutes les années où il a travaillé à la Ville, Georges a acquis autant une connaissance pointue des enjeux du territoire que des personnes qui y vivent.
- Il a contribué de près et de loin à façonner le Saint-Lambert d'aujourd'hui et il a mené à terme bons nombres de projets structurants pour la municipalité.
- Son départ laissera ainsi un grand vide pour la mémoire collective de notre administration.
- Je terminerai en le remerciant infiniment pour toutes ses années de service et en lui souhaitant de bien profiter de sa retraite.

Le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 19 h 38 à 19 h 51.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 19 h 51 et se termine à 20 h 03.

Rapport du maire sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 20 mai 2021

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de la séance ordinaire du 20 mai 2021, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001).

Le conseiller Bernard Rodrigue s'absente de 19 h 50 à 20 h 04 et le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 19h 53 à 20h03.

(2021-06-185)

Orientations du conseil

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil d'agglomération le 17 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'EXPRIMER une orientation favorable relativement aux sujets suivants:

- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 mai 2021, à 16 h;
- 2.3 Adoption du rapport des activités 2020 du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SD-2021-0038);
- 4.1 Affectation du surplus non affecté de l'agglomération au 31 décembre 2020 (SD-2021-1587);
- 5.1 Assignation de M. Sylvain Stringer, inspecteur-chef - Service à la communauté - Opérations (SD-2021-1480);
- 5.2 Entérinement d'une lettre d'entente intervenue entre la Ville de Longueuil et la Fraternité des policiers et policières de Longueuil inc. concernant les dispositions prévues à l'article 27 sur les besoins vestimentaires des policiers de la section du bureau des interventions multidisciplinaires (BIM) (SD-2021-1323);
- 6.1 Autorisation d'une dépense au contrat cadre APP-19-092 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (SD-2021-0360);
- 6.2 Attribution de gré à gré du contrat FU-21-001 pour la fourniture de pièces de rechange pour les systèmes de désinfection UV des usines de production d'eau potable régionale et locale (SD-2021-0855);
- 6.3 Attribution de gré à gré de la partie d'agglomération du contrat pour l'acquisition des équipements et logiciels nécessaires au rehaussement des infrastructures technologiques et emprunt au fonds de roulement (SD-2021-1421);
- 6.4 Attribution de gré à gré du contrat pour l'acquisition de terminaux véhiculaires pour le Service de police et le Service de sécurité incendie auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (SD-2021-1339);
- 6.5 Adjudication du contrat APP-21-05 pour la fourniture d'une pompe sanitaire pour la station de pompage Voie maritime du Saint-Laurent (SD-2021-1514);
- 6.6 Adjudication de la partie d'agglomération du contrat APP-21-031 pour l'exécution de travaux d'aménagement d'une nouvelle salle des serveurs au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest (SD-2021-1536);

- 6.7 Adjudication du contrat APP-21-035 pour les travaux de déviation d'une conduite d'eau potable de 750 mm de diamètre sur la rue Riverside (SD-2021-1284);
- 6.9 Dépassement des coûts autorisés au contrat APP-18-194 pour l'exécution de travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments des Services de police et de sécurité incendie, situés sur le territoire de l'agglomération de Longueuil (SD-2021-1482);
- 6.10 Adjudication de la partie d'agglomération du contrat APP-21-063 pour l'exécution de travaux de remplacement de la conduite d'eau potable, de construction de la piste cyclable, d'installation d'une chambre de vanne inter-réseau, de remplacement de vannes dans le secteur centre-ville et de réhabilitation de la chaussée de la rue Saint-Charles Ouest, entre le chemin Tiffin et le boulevard La Fayette (SD-2021-1624);
- 8.1 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et la Table de concertation régionale de la Montérégie et octroi d'une subvention pour le soutien de ses activités en matière de développement régional (SD-2021-0755);
- 8.2 Approbation des ententes intermunicipales à intervenir entre la Ville de Longueuil et les villes de Boucherville, de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert sur la délégation de certaines compétences d'agglomération concernant les équipements et infrastructures en eau potable et en eaux usées et autorisation de virement budgétaire (SD-2021-1521);
- 8.3 Délégation au conseil ordinaire de la Ville de Longueuil de l'exercice de certaines compétences d'agglomération concernant les équipements et infrastructures en eau potable et en eaux usées (SD-2021-1521);
- 8.4 Adoption du Règlement CA-2021-346 ordonnant des travaux de réfection et de construction de chambres de vannes d'aqueduc et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1276);
- 8.5 Adoption du Règlement CA-2021-347 ordonnant des travaux de construction et le déménagement de la caserne 44 et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1296);
- 8.6 Adoption du Règlement CA-2021-350 ordonnant des travaux de remplacement des dégrilleurs et équipements connexes au centre d'épuration rive-sud (cers) et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1353);
- 8.7 Adoption du Règlement CA-2021-352 modifiant le Règlement CA-2020-323 sur la gestion contractuelle de compétence d'agglomération (SD-2021-1561).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Le conseiller Francis Le Chatelier: Comité de la sécurité publique
- Le conseiller Philippe Glorieux: Office municipal de l'habitation de Longueuil

- La conseillère Julie Bourgoin: Réseau de transport de Longueuil
- Le conseiller Loïc Blancquaert: Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec

Rapport du maire sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises lors de la séance extraordinaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tenue le 20 mai 2021.

Le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 20 h 21 à 20 h 22.

Avis de motion - Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

La conseillère Julie Bourgoin donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement 2021-169-1 modifiant le Règlement 2019-169 sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente de ce conseil.

Ce projet de règlement a pour objet l'introduction des dispositions favorisant les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour une période de 3 ans à compter du 25 juin 2021 et ce, conformément au Projet de loi 67.

Le projet de règlement 2021-169-1 est déposé.

(2021-06-186)

Adoption - Règlement 2021-73-6 modifiant le règlement sur les chiens, les chats et autres animaux - abeilles

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller David Bowles et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 17 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement vise à interdire les ruches dans les zones résidentielles;

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER le Règlement 2021-73-6 modifiant le *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux - abeilles*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-187)

Adoption - Règlement 2021-188 visant l'augmentation du fonds de roulement

CONSIDÉRANT QU'Un avis de motion a été donné par le conseiller Philippe Glorieux et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 17 mai 2021.

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet de mettre à jour la bonification des affectations au fonds de roulement provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2020.

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par le conseiller David Bowles

D'ADOPTER le Règlement 2021-188 visant l'augmentation du fonds de roulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-188)

Adoption - Règlement modifiant le Règlement de tarification 2020-185 - Location à l'aréna

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par la conseillère France Désaulniers et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 17 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement vise la réduction des frais de location de la patinoire intérieure au Club de patinage artistique de Saint-Lambert pour la session du printemps 2021 et l'ajout de nouveaux tarifs pour la location de la patinoire intérieure (sans glaces);

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER le Règlement 2021-185-2 modifiant le règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la ville pour l'exercice financier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt du certificat du greffier - Procédure d'enregistrement du règlement d'emprunt 2021-187

La greffière procède, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), au dépôt du certificat du greffier établissant les résultats de la procédure de demande de scrutin référendaire en date du 10 juin 2021 relativement à l'approbation du Règlement d'emprunt 2021-187 décrétant une dépense de 1 100 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la réfection du parc Logan. .

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRO, chapitre C-19) et le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville* (2014-122);

La greffière procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 31 mai 2021, pour les sommes respectives de 962 603,24 \$ et 7 163 942,21 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2021-06-189)

Établissement de la rémunération du personnel électoral 2021

CONSIDÉRANT QU'une élection générale aura lieu le dimanche 7 novembre 2021 et que la Présidente d'élection devra embaucher environ 203 personnes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser les tarifs de rémunération établis lors des dernières élections, et ce, pour donner suite aux nouveautés législatives dans le contexte lié à la COVID-19;

CONSIDÉRANT la décision du Conseil lors de l'exercice budgétaire 2021 d'approuver l'embauche d'une ressource additionnelle au Service du greffe pendant la période électorale.

Il est **proposé par la conseillère Julie Bourgoin**
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'ADOPTER la grille des tarifs de rémunération et d'allocation du personnel électoral pour l'élection générale de 2021, telle que présentée par la Présidente d'élection;

D'IMPUTER ces dépenses au *Règlement de réserve financière pour les élections* (2010-74); et

DE PROLONGER l'embauche à temps partiel de Mme Lucille Angers pour une durée déterminée jusqu'au 19 novembre 2021, à titre de soutien au greffe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-190)

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2020

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRO, chapitre C-19), lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe déposé par le trésorier;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par le conseiller David Bowles

QUE le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2020 soit diffusé sur le site internet de la ville.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, B. Marcotte, D. Bowles et F. Désaulniers.

Votent contre: les conseillers B. Rodrigue et L. Blancquaert.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Bernard Rodrigue s'absente de 20h 32 à 20 h 34.

Le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 20h 34 à 20h 36.

Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires amendée - conseiller L. Blancquaert

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Loïc Blancquaert a avisé la greffière par courriel d'un changement à sa dernière déclaration d'intérêts pécuniaires, conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendum* (RLRQ, c. E-2.2).

La greffière procède au dépôt de la déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires amendée du conseiller Loïc Blancquaert.

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution n° 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution n° 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27);

La greffière procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 6 mai au 5 juin 2021.

(2021-06-191)

Nomination de la Présidente d'élection

CONSIDÉRANT la nomination de M^e Sandra Ruel à titre de Chef du service du greffe et du contentieux et greffière adjointe.

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par le conseiller Bernard Rodrigue

D'ENTÉRINER la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet que M^e Sandra Ruel agira à titre de Présidente d'élection de la Ville de Saint-Lambert à l'élection générale du 7 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-192)

Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation de l'environnement

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

Il est **proposé par la conseillère Brigitte Marcotte**
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

DE DÉSIGNER M. Émile Richer et Mme Ariane Denis-Blanchard pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation municipale, plus particulièrement de la réglementation liée à l'environnement et à d'autres réglementations complémentaires le cas échéant.

D'AUTORISER M. Richer et Mme Denis-Blanchard à délivrer des constats d'infraction au nom de la ville en ce qui a trait à toute disposition à caractère pénal des règlements de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-193)

Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation de l'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Julie Bourgoïn

DE DÉSIGNER Mme Solena Mbozo'o Crépault, préposée aux permis et à l'urbanisme, pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux, afin de pouvoir délivrer les permis et autorisations visant spécifiquement les cafés-terrasses, l'arrosage, les ventes-débarras, les tournages et des avis d'infraction pour des certificats de localisation non reçus;

DE DÉSIGNER Mme Anne Huynh, patrouilleuse au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux, afin de pouvoir délivrer les permis et autorisations visant spécifiquement les cafés-terrasses, l'arrosage, les ventes-débarras, les tournages et des avis d'infraction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-194)

Suspension d'un employé

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des ressources humaines et des communications.

Il est **proposé par le conseiller Francis Le Chatelier**
appuyé par le conseiller David Bowles

D'ENTÉRINER la recommandation de la Direction des ressources humaines et des communications à l'effet de procéder à la suspension sans solde de l'employé #1278 pour une période de 10 journées, laquelle sera servie au moment jugé opportun par son supérieur immédiat.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, B. Marcotte, D. Bowles et F. Désaulniers.

Votent contre: les conseillers B. Rodrigue et L. Blancquaert.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2021-06-195)

Embauche temporaire - agente en ressources humaines junior

CONSIDÉRANT Qu'un processus de dotation a été entrepris par la Direction des ressources humaines et des communications afin de pourvoir ce poste pendant un congé de maternité.

Il est **proposé par la conseillère Brigitte Marcotte**
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'EMBAUCHER temporairement, pour la durée du congé de maternité de M^{me} Mélanie Dokupil, M^{me} Kelly Alvarenga au poste d'agente en ressources humaines junior, avec entrée en fonction le ou vers le début juillet 2021 sous réserve d'avoir complété avec succès les formalités requises; le tout selon les conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022*; et

D'OCTROYER à Madame Magalie Demers une prime équivalente à 6% de son salaire pour occuper des fonctions supérieures à sa tâche tel que prévu au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022*, et ce jusqu'au retour du congé de maternité de Madame Dokupil.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, L. Blancquaert, B. Marcotte, D. Bowles et F. Désaulniers.

Vote contre: le conseiller B. Rodrigue.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Francis Le Chatelier s'absente de 20h 50 à 20h 51.

(2021-06-196)

Embauche - Directeur général par intérim

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par le conseiller David Bowles

DE CONFIRMER l'embauche de monsieur Jacques Desormeaux à titre de directeur général par intérim pour une durée de trois mois, à compter du 1^{er} juillet 2021, selon les conditions prévues dans l'offre d'emploi datée du 14 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-197)

Appel d'offres n° 21ÉQUI06 - acquisition d'une camionnette 4 roues motrices

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'ADJUGER le contrat d'approvisionnement n° 21ÉQUI06 ayant pour objet l'acquisition d'une camionnette quatre roues motrices au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Brossard Chevrolet Buick GMC inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix révisé, suite à une négociation avec le soumissionnaire, selon la *Loi sur les cités et villes* article 573.3.3, la valeur totale du contrat étant maintenant de 61 914,03 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-08-750;

D'AUTORISER la cheffe de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-198)

Contrat de construction n° 21GN16 - Espaces de travail temporaires - Ateliers municipaux

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADJUGER le contrat de construction n° 21GN16 ayant pour objet la construction d'espaces de travail temporaires - Ateliers municipaux (31-35 Fort) au plus bas soumissionnaire conforme, *Construction Serge Bergeron inc.* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant estimée à 122 735,81 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 135 009,39 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 122 735,81 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (12 273,58 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*;

D'IMPUTER la somme de 135 009,39 \$, toutes taxes comprises, à même le programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'AUTORISER la cheffe de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-199)

Appel d'offres n° 21GN01 - Reconstruction d'une partie des rues Dulwich et Crescent

CONSIDÉRANT que le projet est éligible au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECO).

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'ADJUGER le contrat de construction n° 21GN01 ayant pour objet la reconstruction d'une partie des rues Dulwich (Green à Mercier) et Crescent (Dulwich à Sanford) au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Excavation Civilpro inc.* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant estimée à 2 048 425,77 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 2 150 847,06 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 2 048 425,77 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 5 % (102 421,29 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*;

D'IMPUTER la somme de 2 150 847,06 \$, toutes taxes comprises, au *Règlement décrétant une dépense de 2 615 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la réalisation de travaux de reconstruction de la partie de l'avenue de Dulwich comprise entre les rues Green et Mercier ainsi que la partie de la rue Crescent comprise entre les avenues de Dulwich et de Sanford (2020-186)*;

D'AUTORISER la cheffe de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-200)

Contrat n° 19ENV01 - Ajout à la collecte et transport des matières résiduelles 2021

Il est proposé par la conseillère Brigitte Marcotte
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée à la collecte et au transport des matières résiduelles pour 2021; le montant estimé de la dépense supplémentaire étant de 63 929,27 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-451-10-446;

D'AUTORISER la cheffe de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-201)

Entente intermunicipale - équipements et infrastructures en eau potable et en eaux usées

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* prévoit la possibilité pour le conseil d'agglomération de déléguer certaines compétences à une municipalité liée, et ce par le biais d'une entente intermunicipale.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par le conseiller David Bowles

D'AUTORISER la conclusion d'une entente intermunicipale sur la délégation de certaines compétences d'agglomération concernant les équipements et infrastructures en eau potable et en eaux usées situés sur le territoire de la Ville de Saint-Lambert;

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer l'entente, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-202)

Vote par correspondance – Élections municipales 2021

CONSIDÉRANT que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale, et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin, d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;

CONSIDÉRANT que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'une résolution à cet effet doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet 2021.

Il est **proposé par le conseiller David Bowles**
appuyé par la conseillère Julie Bourgoïn

DE PERMETTRE à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;

DE TRANSMETTRE à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie certifiée conforme de la présente résolution.

Votent pour: les conseillers P. Glorieux, J. Bourgoïn, D. Bowles et F. Désaulniers.

Votent contre: les conseillers F. Le Chatelier, B. Rodrigue, L. Blancquaert, B. Marcotte et le maire P. Brodeur.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

(2021-06-203)

Adoption du bilan 2020 et du plan d'action 2020-2022 en accessibilité universelle

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, chapitre E-20.1), le conseil municipal a l'obligation d'adopter, par résolution, le bilan 2020 et le plan d'action 2020-2022 en accessibilité universelle;

CONSIDÉRANT QUE ce bilan a été réalisé par le Comité de direction du plan d'action en accessibilité universelle et validé par le Comité consultatif en accessibilité universelle.

Il est proposé par la conseillère Brigitte Marcotte
appuyé par le conseiller Bernard Rodrigue

D'ADOPTER le bilan 2020 et le plan d'action 2020-2022 en accessibilité universelle;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 avril 2021 ainsi que des séances extraordinaires du 3 mai 2021 et 11 mai 2021 du comité consultatif d'urbanisme.

(2021-06-204)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 180, avenue de Sanford (district 7)

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

DE RETIRER le point 8.3.1 de l'ordre du jour.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, B. Marcotte, D. Bowles, et F. Désaulniers.

Votent contre: les conseillers B. Rodrigue et L. Blancquaert.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2021-06-205)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 220, avenue de Putney (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 220, avenue de Putney.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-206)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 103, rue du Pas-de-Calais (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors des séances ordinaires du 20 janvier 2020 et 22 mars 2021, le conseil a approuvé les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolutions n° 2020-01-020 et 2021-03-088);

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires désirent apporter des modifications aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) approuvés;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 103, rue du Pas-de-Calais, à la condition suivante :

- La nouvelle brique d'argile proposée doit être de format identique à la brique d'argile existante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-207)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 305, avenue de Brixton (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 305, avenue de Brixton, aux conditions suivantes :

- Le nouveau revêtement de bois proposé doit être de couleur blanche tel que l'existant ou de couleurs de terres afin de s'harmoniser avec les bâtiments voisins existants;
- Les moulures de coin doivent être de la même couleur que le nouveau revêtement extérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-208)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 2035, avenue Victoria (district 1)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 2035, avenue Victoria.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-209)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 595, avenue Curzon (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 595, avenue Curzon, aux conditions suivantes :

- Les nouvelles fenêtres doivent être composées d'un carrelage dans la section du haut identique à celui que l'on retrouve au niveau des fenêtres existantes;
- Les colonnes, garde-corps et mains courantes donnant sur la galerie de l'entrée principale doivent être peints dans les mêmes teintes que le nouveau revêtement métallique proposé afin de limiter le nombre de couleurs donnant sur l'élévation avant du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-210)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 103, rue de la Loire (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 103, rue de la Loire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-211)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 209, avenue Alexandra (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 209, avenue Alexandra, à la condition suivante :

- Les travaux doivent respecter les détails architecturaux du photomontage 3D déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-212)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 61, rue d'Auvergne (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 61, rue d'Auvergne, à la condition suivante :

- Le revêtement de bois proposé au-dessus du garage doit respecter les mêmes proportions que l'existant et, dans ce sens, le revêtement de brique d'argile situé des deux côtés de la porte de garage ne doit pas être prolongé vers le haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-213)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 474, avenue de Merton (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 474, avenue de Merton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-214)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 175, autoroute René-Lévesque (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation des façades de l'immeuble situé au 175, autoroute René-Lévesque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-215)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 489, boulevard Desaulniers (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 489, boulevard Desaulniers, à la condition suivante :

- Les travaux doivent respecter les détails architecturaux des élévations 2D déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-216)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 197, rue Riverside (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte**

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 197, rue Riverside, aux conditions suivantes :

- La marquise existante située au-dessus des pompes à essence doit être peinte de couleur bleue afin de s'harmoniser avec l'ensemble du projet;
- Les bandes horizontales de couleur jaune proposées au niveau du revêtement métallique du bâtiment principal doivent être retirées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-217)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 912, avenue Victoria (district 8)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021 à l'effet de désapprouver le projet d'agrandissement et de transformation de la façade pour l'immeuble situé au 912, avenue Victoria ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement (ajout d'un étage) et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 912, avenue Victoria pour le motif que le CCU est d'avis que le projet ne respecte pas les dispositions du Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) à savoir :

- qu'il doit viser à ce que les projets d'insertion et d'agrandissement des bâtiments se fassent en harmonie avec le milieu et tiennent compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat et s'en inspirent en vue d'une intégration; (art. 3.1 h));
- tous projets affectant un élément architectural doivent rechercher l'intégration des volumes et des formes architecturales ainsi que des couleurs et des types de matériaux de revêtement d'un nouveau bâtiment par rapport à son environnement bâti; (art. 3.5 a) i));
- les qualités particulières et, de manière générale, le caractère d'une construction doivent être protégés (art. 3.8 b) i)).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-218)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 915, avenue Oak (district 8)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 915, avenue Oak, à la condition suivante :

- La nouvelle porte de service située entre le volume existant et le nouveau garage ne doit pas donner sur la voie publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-219)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 38, rue du Prince-Arthur (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'aménagement de deux espaces café-terrasse pour le commerce « Les semeurs » situé au 38, rue du Prince-Arthur.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil, avec l'abstention du vote du conseiller Blancquaert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-220)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 419, avenue Berkley (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 419, avenue Berkley, aux conditions suivantes :

- Le revêtement de pierre existant doit être restauré et non remplacé;
- Le palier ainsi que les escaliers donnant sur l'entrée principale doivent être plus étroits et centrés avec la porte;
- Les garde-corps et mains courantes donnant sur l'entrée principale doivent être composés de fer forgé tel que l'existant;

- Les colonnes en bois adjacentes à l'entrée principale doivent être de la même couleur que la porte et ne pas comporter de cadrage d'une teinte différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-221)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 101, avenue Hickson (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 101, avenue Hickson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-222)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 170, avenue de Mortlake (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 170, avenue de Mortlake.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-223)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 577, rue Osborne (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à ajouter un étage et transformer la façade de l'immeuble, tout en conservant et préservant les détails architecturaux du bâtiment d'origine;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition devra également se prononcer sur le projet;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 577, rue Osborne, sous réserve de l'autorisation du Comité de démolition, et aux conditions suivantes :

- Les colonnes, garde-corps et mains courantes donnant sur la nouvelle galerie en façade avant doivent être composés de bois de couleur blanche;
- Une fenêtre doit être ajoutée au niveau de l'étage de l'élévation avant et alignée horizontalement avec la nouvelle fenêtre proposée à la gauche de l'entrée principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-224)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 101, rue de Picardie (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 16 septembre 2019, le conseil a approuvé le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2019-09-299);

CONSIDÉRANT les modifications proposées par les propriétaires au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déjà approuvé;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition devra également se prononcer sur le projet;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 101, rue de Picardie, sous réserve de l'autorisation du Comité de démolition, et à la condition suivante :

- les aménagements paysagers existants doivent être conservés à l'avant de la maison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-225)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 745, boulevard Houde (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 25 mai 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 745, boulevard Houde, à la condition suivante :

- Un échantillon de la couleur proposée doit être déposé au service de l'urbanisme avant l'émission du permis de construction afin de s'assurer que la nouvelle couleur proposée est de couleur charbon et non de couleur noire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-226)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 577, avenue Pine (district 6)

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 19 avril 2021, le conseil a approuvé le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 577, avenue Pine (résolution no 2021-04-131);

CONSIDÉRANT QUE le début des travaux démontre que le décapage de la brique ne permet pas de donner son éclat d'origine au bâtiment et dégrade son enveloppe extérieure;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme, permis et inspections.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 577, avenue Pine, à la condition suivante :

- La combinaison de couleur de l'option 3 doit être retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-06-227)

Demande d'un délai supplémentaire - révision des outils d'urbanisme en conformité avec le Schéma d'aménagement et de développement de Longueuil

CONSIDÉRANT QUE le nouveau schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil a été adopté le 20 octobre 2016 et entré en vigueur le 19 décembre suivant;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 59.5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui d'une municipalité régionale de comté doit, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme ou tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité au plan de tout règlement qui n'y est pas réputé conforme;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 239 de la loi, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut prolonger, de sa propre initiative ou à la demande d'un organisme compétent, d'une municipalité ou de la Commission municipale du Québec, un délai ou un terme que leur impartit la loi si ce délai n'est pas expiré ou si ce terme n'est pas accompli;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la ville afin d'accomplir la révision réglementaire d'urbanisme (résolutions n° 2019-06-188 et 2019-08-260);

CONSIDÉRANT les résolutions 2019-11-341 et 2020-06-186 pour demander une prolongation du délai pour la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil;

CONSIDÉRANT le contexte actuel de la crise sanitaire et de l'impossibilité de compléter l'adoption finale avant les élections municipales du mois de novembre 2021.

Il est **proposé par le conseiller Philippe Glorieux**
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation un délai supplémentaire jusqu'au 31 mars 2022 pour adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme et tout règlement de concordance nécessaires pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à 21 h 31 et se termine à 21 h 58.

Les conseillers Bernard Rodrigue et Loïc Blancquaert s'absentent par intermittence durant cette période de questions.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment à tour de rôle sur différents sujets a lieu de 21 h 58 à 22 h 27.

Ce tour de table débute avec la conseillère Brigitte Marcotte.

Levée de la séance

Le maire procède à la levée de la séance à 22 h 37.

Pierre Brodeur
Maire

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers des séances précédentes.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot du maire

Le mot du maire suivra dès réception.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.6) **Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour
(30 minutes)**

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport du maire sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 17 juin 2021

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de la séance ordinaire du 17 juin 2021, le tout conformément à l'article 61 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.2.1) **Orientations du conseil**

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 8 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets.

D'EXPRIMER une orientation favorable relativement aux sujets suivants:

- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 juin 2021, à 16 h;
 - 2.2 Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés au Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2021-1904);
 - 4.1 Autorisation à la trésorière d'inscrire au rapport financier 2021 les affectations au poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (SD-2021-1810);
 - 4.2 Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 14 juin 2021 préparée par la Direction des finances (SD-2021- 1891);
 - 5.1 Adoption du texte du Régime de retraite des employés cols blancs de la Ville de Longueuil prenant effet le 31 décembre 2015 (SD-2021-1510);
 - 5.2 Adoption du texte du Régime de retraite des employés pompiers de la Ville de Longueuil prenant effet le 14 janvier 2014 (SD-2021- 1556);
 - 5.4 Suspension et réaffectation de l'employé cadre n° 043026 (SD-2021-2011);
 - 6.2 Attribution de gré à gré du contrat FU-21-003 pour l'acquisition de dégrilleurs et d'équipements connexes pour le Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2021-1816);
-

- 8.1 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et l'École nationale de police du Québec pour le développement d'une épreuve standardisée d'aptitudes physiques pour la sélection des membres d'un groupe d'intervention (G.I.) ou d'un groupe tactique d'intervention (GTI) (SD-2021-0957);
 - 8.2 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC) concernant l'affectation de deux agent(e)s du CAVAC au sein du Service de police comme agent(e)s de service aux victimes (SD-2021-1600);
 - 8.3 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil relative à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de services professionnels d'auditeurs indépendants (SD-2021-1811);
 - 8.4 Approbation de l'avenant-9 au contrat de prêt concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville relatif à l'établissement du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (SD-2021-1914);
 - 8.5 Approbation de l'entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale 2021-2025 dans la région administrative de la Montérégie (SD-2021-1923);
 - 8.6 Adoption du Règlement CA-2021-348 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt (SD-2021-1653);
 - 8.7 Adoption du Règlement CA-2021-349 autorisant l'acquisition et l'implantation d'un logiciel corporatif de gestion de la maintenance assistée par ordinateur et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1388).
-



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 juillet 2021

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
1.2	Adoption de l'ordre du jour	Approbation		Favorable
1.4	Dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi	Dépôt		S/O
1.5	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 juin 2021, à 16 h	Approbation		Favorable
2.1	Dépôt du rapport des activités du Service de police pour l'année 2020 (SD-2021-1583)	Dépôt		S/O
2.2	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés au Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2021-1904)	Approbation		Favorable
2.3	Dépôt des procès-verbaux de réunions d'une commission permanente du conseil d'agglomération tenues les 19 mai 2021 et 3 juin 2021 (SD-2021-1876)	Dépôt		S/O
2.4	Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission du budget, des finances et de l'administration tenue le 28 mai 2021 (SD-2021-1794)	Dépôt		S/O
2.5	Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la sécurité publique tenue le 27 mai 2021 et sur ajournement le 1 ^{er} juin 2021 (SD-2021-1913)	Dépôt		S/O
2.6	Dépôt d'une motion de félicitations adressée au Service de police de l'agglomération de Longueuil (SD-2021-1913)	Dépôt		S/O
2.7	Dépôt de correspondance reçue de la Ville de Boucherville, de la Communauté métropolitaine de Montréal et des MRC de Roussillon et de la Vallée-du-Richelieu (SD-2021-1790)	Dépôt		S/O
4.1	Autorisation à la trésorière d'inscrire au rapport financier 2021 les affectations au poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (SD-2021-1810)	Affectation		Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 juillet 2021

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
4.2	Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 14 juin 2021 préparée par la Direction des finances (SD-2021- 1891)	Autorisation		Favorabl e
5.1	Adoption du texte du Régime de retraite des employés cols blancs de la Ville de Longueuil prenant effet le 31 décembre 2015 (SD-2021-1510)	Adoption		Favorabl e
5.2	Adoption du texte du Régime de retraite des employés pompiers de la Ville de Longueuil prenant effet le 14 janvier 2014 (SD-2021-1556)	Adoption		Favorabl e
5.3	Rapport d'évolution des suspensions disciplinaires imposées par le directeur général (SD-2021-1835)	Dépôt		S/O
5.4	Suspension et réaffectation de l'employé cadre n°043026 (SD-2021-2011)	Approbation		Favorabl e
6.1	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois de mai 2021 (SD-2021-1838)	Dépôt		S/O
6.2	Attribution de gré à gré du contrat FU-21-003 pour l'acquisition de dégrilleurs et d'équipements connexes pour le Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2021-1816)	Approbation		Favorable
8.1	Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et l'École nationale de police du Québec pour le développement d'une épreuve standardisée d'aptitudes physiques pour la sélection des membres d'un groupe d'intervention (G.I.) ou d'un groupe tactique d'intervention (GTI) (SD-2021-0957)	Approbation		Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 juillet 2021

	Titre	Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.2	Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC) concernant l'affectation de deux agent(e)s du CAVAC au sein du Service de police comme agent(e)s de service aux victimes (SD-2021-1600)	Approbation		Favorable
8.3	Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil relative à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de services professionnels d'auditeurs indépendants (SD-2021- 1811)	Approbation		Favorable
8.4	Approbation de l'avenant-9 au contrat de prêt concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville relatif à l'établissement du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (SD-2021-1914)	Approbation		Favorable
8.5	Approbation de l'entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale 2021-2025 dans la région administrative de la Montérégie (SD-2021-1923)	Approbation		Favorable
8.6	Adoption du Règlement CA-2021-348 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt (SD-2021-1653)	Adoption		Favorable
8.7	Adoption du Règlement CA-2021-349 autorisant l'acquisition et l'implantation d'un logiciel corporatif de gestion de la maintenance assistée par ordinateur et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1388)	Adoption		Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 juillet 2021

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.8	Avis de motion d'un règlement ordonnant l'exécution de divers travaux de remplacement d'équipements à l'usine de production d'eau potable régionale et décrétant, à cette fin, et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1023)	Avis de motion		S/O
8.9	Dépôt du projet de Règlement CA-2021-351 ordonnant l'exécution de divers travaux de remplacement d'équipements à l'usine de production d'eau potable régionale et décrétant, à cette fin, et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1023)	Dépôt		S/O
8.10	Avis de motion d'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux pour des travaux d'aménagement d'espaces de travail en lien avec le projet d'organisation flexible du travail (SD-2021-0969)	Avis de motion		S/O
8.11	Dépôt du projet de Règlement CA-2021-353 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux pour des travaux d'aménagement d'espaces de travail en lien avec le projet d'organisation flexible du travail (SD-2021-0696)	Dépôt		S/O
8.12	Avis de motion d'un règlement concernant le programme de prestations supplémentaires de retraite des employés cadres de la Ville de Longueuil (SD-2021-1363)	Avis de motion		S/O
8.13	Dépôt du projet de Règlement CA-2021-354 concernant le programme de prestations supplémentaires de retraite des employés cadres de la Ville de Longueuil (SD-2021-1363)	Dépôt		S/O



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 juillet 2021

Titre	Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.14 Dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le Règlement CA-2020-334 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, de plans et devis et la surveillance de travaux relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées (SD-2021-1829)	Dépôt		S/O
8.15 Avis de motion d'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et de faisabilité relativement au déménagement du garage municipal situé au 777, rue d'Auvergne (SD-2021-1885)	Dépôt		S/O
8.16 Dépôt du projet de Règlement CA-2021-358 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et de faisabilité relativement au déménagement du garage municipal situé au 777, rue d'Auvergne (SD-2021-1885)	Dépôt		S/O



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.2.2)

Orientations du conseil - séance extraordinaire

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération le 8 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets.

D'EXPRIMER une orientation favorable relativement aux sujets suivants:

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

4.1 Adoption de la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences d'agglomération pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024 (SD-2021-1791).



Sommaire des décisions pour la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 8 juillet 2021

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
1.2	Adoption de l'ordre du jour	Adoption		Favorable
4.1	Adoption de la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences d'agglomération pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024 (SD-2021-1791)	Adoption		Favorable



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.4) **Rapport du maire sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises lors de la séance extraordinaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tenue le 17 juin 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(3.1) **Adoption - Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle (2021-169-1)**

CONSIDÉRANT QU'Un avis de motion a été donné par la conseillère Julie Bourgoin et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 14 juin 2021.

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet l'introduction des dispositions favorisant les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour une période de 3 ans à compter du 25 juin 2021 et ce, conformément au Projet de loi 67.

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

D'ADOPTER le Règlement 2021-169-1 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle (2021-169-1).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville (2014-122);

La greffière procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 1er au 20 juin 2021, pour les sommes respectives de 1 157 931,43 \$ et 632 674,78 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.



Je confirme avoir vérifié la liste des chèques, les transactions bancaires, les transactions de MasterCard et la liste des subventions aux organismes pour la période du 01 au 20 juin 2021.

Date : 2021-06-22

Signature : 

Maxime Marquis, CPA auditeur, CA
(Directeur des finances et trésorier)

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	164823	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada	Montant:	37,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-10	CA164706NL2I	ACHAT DE MATÉRIEL - TROUSSE DE PREMIER SOIN (2021-1210)			Mélissa Mercure	Francis Blondeau (2021-1210)		37,07 \$	
No paiement:	164824	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	60375	Nom:	ANNE-MARIE POIRIER	Montant:	16,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-27	20210527	REMBOURSEMENT BILLET - SPECTACLE ANNULÉ			Josée Véronneau			16,00 \$	
No paiement:	164825	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	03340	Nom:	ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUEBEC	Montant:	345,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2019-12-04	20181377	FRAIS DE POSTE POUR DOSIMÈTRE RADON			Marie-Eve Ferland			18,56 \$	
2020-05-27	20200440	OUTILS SENSIBILISATION HERBE À POUX			Marie-Eve Ferland			313,37 \$	
2020-10-06	20200534	FRIAS DE POSTE POUR DOSIMÈTRES			Marie-Eve Ferland			13,87 \$	
No paiement:	164826	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	95750	Nom:	BUREAU D'ETUDES SPECIALISEES INC	Montant:	22 995,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-14	BES-21-174	RÉFÉCTION FONDATION DE LA BIBLIOTHÈQUE (2021-9063)			Georges Pichet			22 995,00 \$	
No paiement:	164827	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	03892	Nom:	COLLEGE CHARLES-LEMOYNE	Montant:	595,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-26	20210526	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Martin Latulippe			595,67 \$	
No paiement:	164828	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	01069	Nom:	CONTENEURS ATS INC	Montant:	13 452,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-10	245573	ACHAT DE CONTENEURS (2021-1217)			Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1217)		13 452,08 \$	
No paiement:	164829	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	50694	Nom:	CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE SAINT-LAMBERT	Montant:	100,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-14	1083	ACHAT 4 CARTES-CADEAUX (2021-6804)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6804)		100,00 \$	
No paiement:	164830	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	01710	Nom:	DISTRIBUTIONS PLA-M INC	Montant:	136,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-10	138575	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6809)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6809)		42,95 \$	
2021-05-10	138569	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6809)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6809)		93,36 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164831	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04477	Nom: ELECTRONIQUE MASTERVOX	Montant: 28,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	IN288547	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8425)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8425)	28,41 \$

No paiement: 164832	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	Montant: 4 522,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-20	790001770979	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		1 315,58 \$
2021-05-20	790001770975	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		2 304,26 \$
2021-05-20	790001770977	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		303,30 \$
2021-05-20	790001770974	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		311,24 \$
2021-05-20	790001770983	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		16,16 \$
2021-05-20	790001770980	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		32,94 \$
2021-05-20	790001770981	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		137,19 \$
2021-05-20	790001770982	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		32,94 \$
2021-05-20	790001770976	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		68,95 \$

No paiement: 164833	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 59743	Nom: GARS DU SON (LE)	Montant: 804,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-16	16-05-2021	SERVICE DE TECHNICIEN(S) ET EQUIPEMENT(S) DE SPECTACLE (2021-9129)	Josée Véronneau	Georges Pichet (2021-9129)	804,83 \$

No paiement: 164834	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)	Montant: 354,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	11165717-00	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6665)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6665)	311,60 \$
2021-05-13	88245272-00	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6665)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6665)	43,38 \$

No paiement: 164835	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04304	Nom: IMPRIMERIE CONTINUUM LTEE (LES)	Montant: 209,25 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	53468	FORMULAIRE DROITS DE MUTATION (2021-1191)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1191)	209,25 \$

No paiement: 164836	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 60347	Nom: JOELLE MOROSOLI	Montant: 7 687,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	20210512	TRAVAIL DE CONCEPTION - PROJET DE L'OEUVRE D'ART AU CARREFOUR GIRATOIRE (21	Martin Latulippe	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-6313)	7 687,84 \$

No paiement: 164837	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03188	Nom: LAGACE ET FRERES INC	Montant: 311,81 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	63969	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8435)	Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8435)	311,81 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164838	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03328	Nom: LAPALME AUTO RADIATEUR LTEE	Montant: 454,15 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	18198	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8436)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8436)	454,15 \$
No paiement: 164839	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 131,06 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	151780	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-6820)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6820)	6,90 \$
2021-05-11	38735	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	124,16 \$
No paiement: 164840	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC	Montant: 634,09 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	187592	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2021-6228)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6228)	634,09 \$
No paiement: 164841	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03103	Nom: MOTION CANADA	Montant: 260,23 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	QC28-780214	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8401)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8401)	260,23 \$
No paiement: 164842	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER	Montant: 107,07 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	632542/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8438)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8438)	107,07 \$
No paiement: 164843	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04683	Nom: QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant: 166,19 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-25	9002865642	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	166,19 \$
No paiement: 164844	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 468,09 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	0786990	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6813)	Ghislain l'Ecuyer	Sylvain Cadieux (2021-6813)	126,36 \$
2021-05-14	0787124	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6036)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6036)	49,38 \$
2021-04-15	0785362	ACHAT DE MATÉRIEL (2021-6072)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6072)	205,66 \$
2021-05-10	0786792	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6814)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6814)	86,69 \$
No paiement: 164845	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant: 13,44 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	PF 36680	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6666)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6666)	13,44 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164846	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03999	Nom: RETRAITE QUEBEC	Montant: 17,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-18	PIRR00016731	INTÉRÊTS SUR SOLDE DE LA FACTURE PREM0228530	Maxime Marquis		17,61 \$
No paiement: 164847	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 431,34 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	41460-12682181	ACHAT DE MATÉRIEL (2021-6664)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6664)	94,36 \$
2021-05-10	41460-12681551	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET ET PISCINE ALEXANDRA (2021-6651)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6651)	179,32 \$
2021-05-11	41460-12684081	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET ET PISCINE ALEXANDRA (2021-6652)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6652)	63,67 \$
2021-05-13	41460-12689301	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8429)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8429)	44,31 \$
2021-05-12	41460-12686381	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2021-6245)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6245)	49,68 \$
No paiement: 164848	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04924	Nom: TECNICO CHAUFFAGE LTÉE	Montant: 433,31 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	405943	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2021-6663)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6663)	433,31 \$
No paiement: 164849	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS	Montant: 1 793,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-16	35290023029	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		1 793,68 \$
No paiement: 164850	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05443	Nom: UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	Montant: 177,29 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-01-11	717486871	CREDIT SUR MOULAGE-DIESEL (2021-8081)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2021-8081)	(222,24 \$)
2020-12-07	717483114	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6377)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6377)	11,34 \$
2021-05-10	717502276	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8348)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8348)	388,19 \$
No paiement: 164851	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05301	Nom: VELO VERT (LE)	Montant: 2 414,48 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	072806	ACHAT DES BARILS DE PLUIE (2021-1098)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2021-1098)	2 414,48 \$
No paiement: 164852	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 50644	Nom: VILLE DE BOUCHERVILLE	Montant: 105,89 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	202121-300000010	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK VOIX # 450 449 8100 MAI 2021 SELON LA CLÉ [Francis Blondeau		105,89 \$
No paiement: 164853	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD	Montant: 2 966,09 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	164853	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	50226	Nom:	VILLE DE BROSSARD	Montant:	2 966,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-13	202100-000000038	SERVICE DE RELÈVE VDI - AVRIL 2021			Francis Blondeau			2 966,09 \$	
No paiement:	164854	Date:	2021-06-04	Référence Fourn.:	95839	Nom:	9106-0319 QUEBEC INC	Montant:	402,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-12	2532	VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ AU 35 FORT (2021-6806)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6806)		402,41 \$	
No paiement:	164855	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	00137	Nom:	AIR LIQUIDE CANADA INC	Montant:	61,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-20	72917388	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8450)			Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8450)		61,80 \$	
No paiement:	164856	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	53449	Nom:	ANDREE ANNE GUILLOTTE	Montant:	80,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-03	20210603	REMBOURSEMENT - PERMIS ÉMIS PRIJET D'AGRANDISSEMENT ABANDONNÉ			Anik Fortin			80,00 \$	
No paiement:	164857	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	Montant:	25,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	4657829-28-05-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE			Francis Blondeau			25,54 \$	
No paiement:	164858	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	50103	Nom:	BELL CANADA	Montant:	67,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-17	0131369-17-05-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE			Francis Blondeau			67,73 \$	
No paiement:	164859	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	51695	Nom:	CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)	Montant:	61 983,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-31	R-0000373989	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUIN 2021 (COLS BI			Maxime Marquis			39 151,02 \$	
2021-05-31	R-0000375740	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUIN 2021 (COLS BI			Maxime Marquis			22 832,60 \$	
No paiement:	164860	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	60378	Nom:	CELINE PLANCON	Montant:	357,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-03	20210603	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Dominique-Anne Soucie			357,00 \$	
No paiement:	164861	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	00477	Nom:	CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant:	516,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	164861	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	00477	Nom:	CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant:	516,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-18	101068056	ACAHT DE GAZON (2021-6248)			Jean-François Blanchette	Marie-Eve Ferland (2021-6248)		62,60 \$	
2021-05-19	102014312	ACHAT DE PLANTES (2021-6248)			Jean-François Blanchette	Marie-Eve Ferland (2021-6248)		454,25 \$	
No paiement:	164862	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	95754	Nom:	CHAMARD STRATEGIES ENVIRONNEMENTALES	Montant:	1 690,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-04-30	15301	IMPLANTATION DE LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES À SAINT-LAMBERT (2021-4			Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-4003)		1 690,13 \$	
No paiement:	164863	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	60377	Nom:	CHRISTOPHER ROBERTS	Montant:	265,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-04	20210604	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Martin Latulippe			265,54 \$	
No paiement:	164864	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	01137	Nom:	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	Montant:	300,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-21	7	LANCEMENT PIANO PUBLIC (2021-6824)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6824)		300,00 \$	
No paiement:	164865	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	00329	Nom:	CYCLES CASTONGUAY	Montant:	172,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-07	20210507	CUISSARDS ÉCOBRIGADE			Marie-Eve Ferland			172,44 \$	
No paiement:	164866	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	01597	Nom:	DECO JARDIN - DIV Y BAILLARGEON ET FILS INC	Montant:	345,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-11	528656	ACHAT DE TOURBE (2021-6246)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6246)		345,27 \$	
No paiement:	164867	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	01710	Nom:	DISTRIBUTIONS PLA-M INC	Montant:	146,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-17	138755	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6780)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6780)		123,91 \$	
2021-05-17	138757	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6883)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6883)		22,20 \$	
No paiement:	164868	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	59131	Nom:	ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INX	Montant:	2 093,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-19	01-562438	CLOTURE DE CHANTIER - TRAVAUX PUBLICS (2021-1220)			Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1220)		2 093,69 \$	
No paiement:	164869	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	60376	Nom:	ELIZABETH ZIMMERMAN	Montant:	62,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164869		2021-06-11	60376	ELIZABETH ZIMMERMAN	62,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	20210601	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		62,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164870		2021-06-11	52302	ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	26,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-20	790001770978	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		26,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164871		2021-06-11	60379	FERNANDO ARRIETA	68,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	20210607	REMBOURSEMENT - ABONNEMENT BCITI	Eric Carignan		68,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164872		2021-06-11	04050	FERTILEC LTEE	384,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-15	70364	ACHAT D'OUTILS POUR L'HORTICULTURE (2021-1147)	Jean-François Blanchette Sylvain Cadieux (2021-1147)		384,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164873		2021-06-11	04525	HYDRO QUEBEC	40 653,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	612 702 465 094	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 019 929)	Francis Blondeau		3,49 \$
2021-06-02	692 802 082 067	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 451)	Francis Blondeau		666,54 \$
2021-06-02	692 802 082 068	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		17 459,00 \$
2021-06-02	692 802 082 339	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 841 132)	Francis Blondeau		443,51 \$
2021-05-28	675 702 244 726	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		1 844,36 \$
2021-05-31	620 802 391 601	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 406,25 \$
2021-06-01	670 302 266 878	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 451)	Francis Blondeau		2 954,40 \$
2021-06-01	646 902 335 341	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 222 536)	Francis Blondeau		236,76 \$
2021-05-31	663 102 287 535	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 256 186))	Francis Blondeau		423,92 \$
2021-06-02	664 902 281 735	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 665 720)	Francis Blondeau		29,20 \$
2021-06-01	669 402 272 272	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 727 314)	Francis Blondeau		76,14 \$
2021-06-01	641 502 597 890	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 927 925)	Francis Blondeau		134,90 \$
2021-06-01	670 302 266 879	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		205,87 \$
2021-06-01	670 302 266 880	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		9 261,21 \$
2021-05-28	671 202 264 257	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 851 382)	Francis Blondeau		85,74 \$
2021-05-31	671 202 265 022	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 773 623)	Francis Blondeau		87,71 \$
2021-06-03	673 002 554 901	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		28,00 \$
2021-05-28	619 902 390 502	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 253 000)	Francis Blondeau		272,12 \$
2021-06-01	630 702 371 546	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Francis Blondeau		904,80 \$
2021-05-31	620 802 391 602	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		309,43 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164873	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 40 653,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-28	621 702 384 877	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 744 141)	Francis Blondeau		246,15 \$
2021-06-02	622 602 388 380	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 017 742 303)	Francis Blondeau		111,61 \$
2021-06-04	624 402 384 098	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		59,76 \$
2021-05-27	637 902 353 280	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 925 879)	Francis Blondeau		29,40 \$
2021-05-31	631 602 366 463	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 057 350 876)	Francis Blondeau		44,96 \$
2021-06-02	631 602 367 962	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 063 262 693)	Francis Blondeau		29,20 \$
2021-06-07	631 602 369 641	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		502,69 \$
2021-05-27	635 202 360 935	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		159,19 \$
2021-06-01	636 102 355 660	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		208,56 \$
2021-05-31	686 502 544 180	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 842 874)	Francis Blondeau		428,50 \$

No paiement: 164874	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 54521	Nom: LIFEWORKS (CANADA) LTD (MORNEAU SHEPELL LTD)	Montant: 448,72 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-04	1395255	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS	Mélissa Mercure		448,72 \$

No paiement: 164875	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 59812	Nom: LINDA BACH	Montant: 62,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	20210601	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		62,00 \$

No paiement: 164876	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 50943	Nom: LIZETTE GENDRON	Montant: 1 837,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-30	031	REMPLACEMENT AU POSTE DE CAISSIERE - 1ER JUINI 2021 (2021-1199)	Maxime Marquis	Francis Blondeau (2021-1199)	262,50 \$
2021-05-12	029	REMPLACEMENT AU POSTE DE CAISSIERE DU 10 AU 12 MAI 2021 (2021-1199)	Maxime Marquis	Francis Blondeau (2021-1199)	787,50 \$
2021-05-19	030	REMPLACEMENT AU POSTE DE CAISSIERE DU 17 AU 19 MAI 2021 (2021-1199)	Maxime Marquis	Francis Blondeau (2021-1199)	787,50 \$

No paiement: 164877	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 95412	Nom: METAL ACTION	Montant: 403,42 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-18	231698	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2021-6678)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6678)	137,97 \$
2021-05-18	231695	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2021-6678)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6678)	41,25 \$
2021-05-18	231694	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2021-6678)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6678)	224,20 \$

No paiement: 164878	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03103	Nom: MOTION CANADA	Montant: 961,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	QC28-780895	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8396)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8396)	961,94 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	164879	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	04596	Nom:	CRHA (ORDRE CONSEILLERS RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS)	Montant:	511,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-17	577402	AFFICHAGE DE POSTE - AGENT EN RH JUNIOR			Mélissa Mercure			511,64 \$	
No paiement:	164880	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	50096	Nom:	PETITE CAISSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)	Montant:	573,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-04-24	20210424	PETITE CAISSE DE DOMINIQUE-ANNE SOUCIE			Dominique-Anne Soucie			573,20 \$	
No paiement:	164881	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	59762	Nom:	PETITE CAISSE (JOSÉE VÉRONNEAU)	Montant:	187,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-27	20210527	PETITE CAISSE (JOSÉE VÉRONNEAU)			Josée Véronneau			187,70 \$	
No paiement:	164882	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC.	Montant:	15,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-04	447712723	SERVICE DE COURRIER			Francis Blondeau			15,09 \$	
No paiement:	164883	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	04705	Nom:	QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant:	85,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-14	0787144	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE PVM (2021-6038)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6038)		30,22 \$	
2021-05-17	0787202	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PRÉVILLE (2021-6814)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6814)		55,40 \$	
No paiement:	164884	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	02941	Nom:	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant:	454,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-21	PF 36861	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6828)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6828)		17,58 \$	
2021-05-20	PF 36933	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6817)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6817)		32,95 \$	
2021-05-20	PF 36932	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6817)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6817)		206,91 \$	
2021-05-19	PF 36925	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6042)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6042)		197,53 \$	
No paiement:	164885	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD	Montant:	1 357,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-17	41460-12695381	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6679)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6679)		96,57 \$	
2021-05-18	41460-12697771	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6782)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6782)		258,00 \$	
2021-05-21	41460-12704741	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6823)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6823)		139,72 \$	
2021-05-21	41460-12704281	ACHAT DE MATÉRIEL - RÉSEAUX D'ÉGOUTS (2021-6076)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6076)		778,67 \$	
2021-05-21	41460-12704041	ACHAT DE MATÉRIEL - 81 HOOPER (2021-6076)			Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6076)		84,89 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164886	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04913	Nom: Service d'entretien menager Vimont inc.	Montant: 9 593,51 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	16513	ENTRETIEN MÉNAGER POUR LE MOIS DE MAI 2021 - HÔTEL DE VILLE, TRAVAUX PUBLICS	Ghislain l'Ecuyer	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9010)	9 593,51 \$
No paiement: 164887	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 05930	Nom: ULINE CANADA CORPORATION	Montant: 378,47 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	8471103	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-1229)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-1229)	378,47 \$
No paiement: 164888	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON	Montant: 147,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	00012953/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 55 ARGYLE	Francis Blondeau		76,84 \$
2021-05-28	00006192/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 OAK	Francis Blondeau		71,14 \$
No paiement: 164889	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 95429	Nom: XYZ TECHNOLOGIES	Montant: 18 307,17 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-19	I-11242	REMPLACEMENT DU SYSTEME DE SON DU 81 HOOPER - FACTURE 2 SUR 3 (2021-1142)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1142)	18 307,17 \$
No paiement: 164890	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 58117	Nom: ACIER JEAN HEBERT INC.	Montant: 415,06 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	19-0304	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6667)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6667)	415,06 \$
No paiement: 164891	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 01590	Nom: AGFMQ / ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES	Montant: 586,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	2021-03-23/A-671	ADHESION DU 1ER JUIN 2021 AU 31 MAI 2022	Maxime Marquis		356,42 \$
2021-06-11	20210611	INSCRIPTION FORMATION WEBINAIRE DU 8 ET 10 JUIN 2021	Mélissa Mercure		229,95 \$
No paiement: 164892	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 00137	Nom: AIR LIQUIDE CANADA INC	Montant: 125,62 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	21563289	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2021-6254)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6254)	125,62 \$
No paiement: 164893	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 982,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	CA13LZMYIYI	ACHAT DE MATERIEL POUR LE 81 HOOPER - LAMPES DE BUREAU (2021-1257)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1257)	41,98 \$
2021-05-28	CA1SUIBNPOI	ACHAT DE MATERIEL POUR LE 81 HOOPER - LUMIERES DE COULEUR (2021-1257)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1257)	641,94 \$
2021-05-27	CA1H6YZLACII	ACHAT DE MATERIEL POUR LE 81 HOOPER - CHARGEURS PRISE MURALE VERS USB (20	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1257)	298,80 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164894	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 3 197,15 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	9236575-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-06-01	6714803-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-06-04	9238621-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		830,63 \$
2021-06-04	9236612-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-06-04	9236601-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-06-04	9236582-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-06-04	9236576-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-06-04	9236510-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		99,00 \$
2021-06-01	6719680-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,94 \$
2021-06-04	9236514-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		61,09 \$
2021-06-01	6713324-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		59,37 \$
2021-06-01	6711443-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		75,97 \$
2021-06-01	6711336-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		59,37 \$
2021-06-04	9236529-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		1 844,65 \$
2021-06-01	6719656-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$

No paiement: 164895	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 500104	Nom: BELL CANADA	Montant: 10,63 \$
----------------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	41361628-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		10,63 \$

No paiement: 164896	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05895	Nom: BIBLIOTHECA CANADA INC	Montant: 16 975,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-06	INV-CA05560	SERVICE D'ENTRETIEN ANNUEL (2019-9563)		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9563)	16 975,93 \$

No paiement: 164897	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 95402	Nom: BRIGITTE BOUCHARD	Montant: 100,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	20210610	REMBOURSEMENT POUR VIGNETTE DE STATIONNEMENT PAYEE EN DOUBLE	Anik Fortin		100,00 \$

No paiement: 164898	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 605,01 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-06	4691	ACHAT DE SANGLES EN EPDM AVEC CROCHETS (2021-1134)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1134)	9,81 \$
2021-04-13	4694	ACHAT DE JEUX EXTÉRIEURS - BIBLIOTHEQUE (2021-1143)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1143)	158,35 \$
2021-05-31	4823	ACHAT DE JEUX DE SPIKEBALL - DIVISION AQUATIQUE (2021-1261)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1261)	436,85 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	164899	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	03151	Nom:	EQUIPARC (MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARC INC.)	Montant:	10 795,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	19871	ACHATS DE TABLES A PIQUE-NIQUE ET PANIERS A REBUTS (2021-1138)			Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1138)		10 795,00 \$	
No paiement:	164900	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	02321	Nom:	FASTENAL CANADA LTD	Montant:	367,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-27	QCSTH31138	ACHAT DE COUVRE TOUT EN TYVEX (2021-1246)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1246)		367,91 \$	
No paiement:	164901	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	54787	Nom:	GABRIELLE MUNGER	Montant:	204,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-16	20210616	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Dominique-Anne Soucie			204,00 \$	
No paiement:	164902	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	03088	Nom:	GLOBE AND MAIL (THE)	Montant:	941,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-14	20210614	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT ANNUEL - PERIODIQUES (2021-7028)			Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7028)		941,68 \$	
No paiement:	164903	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	95761	Nom:	GROUPE MASTER (LE)	Montant:	1 376,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-27	1947223-00	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6768)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6768)		223,41 \$	
2021-05-27	1947224-00	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6770)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6770)		480,89 \$	
2021-05-21	11166234-01	ACHAT DE MATÉRIAUX - ATELIERS MUNICIPAUX (2021-6681)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6681)		72,62 \$	
2021-05-20	11166234-00	ACHAT DE MATÉRIAUX - ATELIERS MUNICIPAUX (2021-6681)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6681)		133,05 \$	
2021-05-26	88249722-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6882)			Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6882)		466,29 \$	
No paiement:	164904	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	461,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-09	654 102 316 744	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 664 855)			Francis Blondeau			28,24 \$	
2021-06-09	628 902 381 264	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			433,19 \$	
No paiement:	164905	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04344	Nom:	J.A. LARUE INC	Montant:	399,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-26	1000058055	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6880)			Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6880)		399,45 \$	
No paiement:	164906	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant:	465,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-22	38764	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)		465,47 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164907	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 95399	Nom: LOUIS-MICHEL RABY	Montant: 100,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-02-22	20210222	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES	Marie-Eve Ferland		100,00 \$
No paiement: 164908	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 01473	Nom: MARCEL RACINE ET FILS INC	Montant: 267,31 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-28	113559	SERVICE DE PLOMBIER - DIVERS BATIMENTS (2021-6953)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6953)	267,31 \$
No paiement: 164909	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC	Montant: 5 321,05 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-25	187797	PIÈCES ET OU ACCESSOIRES POUR SIGNALISATION (2020-1727)	Ronald Laurin	Georges Pichet (2020-1727)	3 490,07 \$
2021-05-26	187822	PANNEAUX D'ALUMINIUM ET BALISES POUR SIGNALISATION (2021-1212)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-1212)	1 830,98 \$
No paiement: 164910	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 59135	Nom: MARTINE LAURIAULT	Montant: 204,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	20210616	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		204,00 \$
No paiement: 164911	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 50556	Nom: MERCER (CANADA) LIMITEE	Montant: 10 347,75 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-29	75821737	SERVICES PROFESSIONNELS - TRAVAUX LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITES DU 1 JANVI	Maxime Marquis	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9657)	10 347,75 \$
No paiement: 164912	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04803	Nom: MESSER (LINDE CANADA LIMITED)	Montant: 17,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-28	2103789953	GAZ PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS (2021-6939)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6939)	17,65 \$
No paiement: 164913	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 95398	Nom: PASCALE FILLION	Montant: 222,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	20210616	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		222,00 \$
No paiement: 164914	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05678	Nom: PEPINIERE JASMIN LTEE	Montant: 5 299,78 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	10348124	ACHAT D'ARBRES POUR LA VENTE ANNUELLE (2021-1075)	Eric Painchaud	Éric Painchaud (2021-1075)	6 303,51 \$
2021-05-31	10368186	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 10348124 (2021-1075)	Eric Painchaud	Éric Painchaud (2021-1075)	(1 003,73 \$)
No paiement: 164915	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04780	Nom: PHARMACIE PROXIM SAINT-LAMBERT	Montant: 1 115,06 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164915	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04780	Nom: PHARMACIE PROXIM SAINT-LAMBERT	Montant: 1 115,06 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	RX9034381	ACHAT 10 EPIPEN ADULTE (2021-1240)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1240)	1 115,06 \$

No paiement: 164916	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05029	Nom: PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)	Montant: 411,85 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-27	424068-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8453)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8453)	92,53 \$
2021-05-27	424041-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6829)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6829)	319,32 \$

No paiement: 164917	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 38,42 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-28	447654793	SERVICE DE COURRIER	Francis Blondeau		38,42 \$

No paiement: 164918	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04683	Nom: QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant: 147,23 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-08	9002873016	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	147,23 \$

No paiement: 164919	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 577,01 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-19	0787422	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6948)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6948)	201,70 \$
2021-05-25	0787633	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - BIBLIOTHEQUE (2021-6783)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6783)	84,64 \$
2021-05-26	0787712	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6784)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6784)	121,93 \$
2021-05-27	0787809	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - PISCINE ALEXANDRA (2021-6832)	Sylvain Cadieux	Ghislain L'Écuyer (2021-6832)	121,90 \$
2021-05-28	0787854	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6785)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6785)	46,84 \$

No paiement: 164920	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant: 137,95 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-27	PF 36876	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - PISCINE ALEXANDRA (2021-6831)	Sylvain Cadieux	Ghislain L'Écuyer (2021-6831)	137,95 \$

No paiement: 164921	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03999	Nom: RETRAITE QUEBEC	Montant: 2 154,95 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-17	20210617	RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX: M1021047 NO DE REMISE PPES178128174	Maxime Marquis		2 154,95 \$

No paiement: 164922	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03126	Nom: RONA INC.	Montant: 557,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-04-30	41460-12662981	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8378)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8378)	41,48 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: 164922	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03126	Nom: RONA INC.	Montant: 557,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-01	41040-12807991	ACHAT DE PAILLIS - VENTE D'ARBRES (2021-1265)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2021-1265)	557,40 \$
2021-05-03	41460-12667201CR	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 41460-12662981 (2021-5015)	Sébastien Gravel	Isabelle Nault (2021-5015)	(41,48 \$)

No paiement: 164923	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 659,74 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-25	41460-12710931	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2021-6049)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6049)	312,88 \$
2021-05-25	41460-12711311	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6046)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6046)	70,15 \$
2021-05-25	41460-12710261	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - REPARATION DEFICIENCE BIBLIOTHI	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6683)	276,71 \$

No paiement: 164924	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04913	Nom: Service d'entretien menager Vimont inc.	Montant: 14 900,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-04-30	16478	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK POUR AVRIL 2021 (2020-9074)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)	14 900,19 \$

No paiement: 164925	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05773	Nom: STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.	Montant: 66,92 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-25	40201	ACHAT DE PROPANE (2021-6825)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6825)	66,92 \$

No paiement: 164926	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 00406	Nom: STORES PARENT INC.	Montant: 638,12 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2020-02-26	18551	REPARATION ET INSTALLATION DE 3 STORES AU CENTRE DE LOISIRS (2021-7026)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2021-7026)	638,12 \$

No paiement: 164927	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 95410	Nom: TRANSPORT CINQUINO (2000) INC.	Montant: 150,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-27	110013	TOURBE EN ROULEAU (2021-6257)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6257)	150,90 \$

No paiement: 164928	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05443	Nom: UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	Montant: 34,08 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-27	717504627	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8460)	Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8460)	34,08 \$

No paiement: S14771	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03115	Nom: ACKLANDS - GRAINGER INC.	Montant: 49,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-11	9898442521	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-1219)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-1219)	49,10 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14772		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04621	Nom: ADF DIESEL	Montant: 1 485,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	FA07-181129	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8428)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8428)	1 485,31 \$
No paiement: S14773		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 00275	Nom: AQUASPHERE COAGULANTS INC.	Montant: 907,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	1646	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-1202)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-1202)	907,38 \$
No paiement: S14774		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 1 065,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	1-1505038	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8433)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8433)	821,44 \$
2021-05-13	1-1505036	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8433)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8433)	38,46 \$
2021-05-14	1-1505363	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-8445)	Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8445)	205,75 \$
No paiement: S14775		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)	Montant: 552,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	8213908	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8394)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8394)	914,19 \$
2021-05-10	8213910	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 8213373 (2021-8394)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8394)	(361,74 \$)
No paiement: S14776		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04827	Nom: Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant: 29,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	147290	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8407)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8407)	29,39 \$
No paiement: S14777		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 2 531,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	2021 18022519	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	373,00 \$
2021-05-10	2021 18019656	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	368,37 \$
2021-05-11	2021 18020562	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	288,77 \$
2021-05-12	2021 18020790	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	558,11 \$
2021-05-12	2021 18022638	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	56,98 \$
2021-05-13	2021 18022126	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	463,71 \$
2021-05-14	2021 18022557	ASPHALTE ROUTIER (2021-6822)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6822)	422,54 \$
No paiement: S14778		Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 50147	Nom: DEROME DESIGN INC.	Montant: 3 748,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	3820	VISUEL POUR LA FÊTE FAMILIALE (2021-2506)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2021-2506)	459,90 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14778	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 50147	Nom: DEROME DESIGN INC.	Montant: 3 748,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	3816	SERVICE DE GRAPHISME - GUIDE DU PARENT 2021 (2021-6803)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-6803)	1 563,66 \$
2021-05-10	3821	SERVICE DE GRAPHISME POUR LOISIRS À LA CARTE - PRINTEMPS ET ÉTÉ 2021 (2021-25)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2021-2506)	482,90 \$
2021-05-10	3817	SERVICE DE GRAPHISME - COIN-COIN (2021-6798)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6798)	965,79 \$
2021-05-10	3813	SERVICE DE GRAPHISME - LOISIRS À LA CARTE - ACTIVITÉS AQUATIQUES (2021-2506)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2021-2506)	206,96 \$
2021-05-10	3814	3 PLAQUETTES AQUATIQUE (2021-6743)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-6743)	68,99 \$

No paiement: S14779	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04490	Nom: DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant: 1 896,86 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	131846	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2021-1166)	Eric Carignan	Éric Carignan (2021-1166)	114,98 \$
2021-05-10	005103	PLAQUE DE LANCEUR - PARC ST-CHARLES (2021-1068)	Eric Carignan	Éric Carignan (2021-1068)	1 781,88 \$

No paiement: S14780	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04060	Nom: DUFRESNE HEBERT COMEAU AVOCATS (DHC)	Montant: 2 802,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-30	173450	SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTHIQUE ET CONFLIT D'INTÉRÊTS	Cassandra Comin Bergor		2 802,52 \$

No paiement: S14781	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 574,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	FC00359782	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6657)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6657)	32,39 \$
2021-05-14	FC00359780	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6638)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6638)	485,65 \$
2021-05-11	FC00358632	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6658)	Ghislain l'Écuyer	Ronald Laurin (2021-6658)	56,48 \$

No paiement: S14782	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant: 34,49 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	54755	COROPLAST - BONBON NOIX ET CIE (2021-6744)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6744)	34,49 \$

No paiement: S14783	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04550	Nom: EQUIPEMENTS BROSSARD	Montant: 55,60 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	608890-0001	LOCATION D'ÉQUIPEMENTS (2021-6677)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6677)	55,60 \$

No paiement: S14784	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03282	Nom: EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant: 22,70 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	FA-85193	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8418)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8418)	22,70 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14785	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.	Montant: 451,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-13	53975	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8426)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8426)	451,75 \$

No paiement: S14786	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	Montant: 370,57 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-11	52686	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6801)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6801)	59,91 \$
2021-05-13	52721	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8423)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8423)	310,66 \$

No paiement: S14787	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05560	Nom: EXCAVATION CIVILPRO INC.	Montant: 521 699,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-01	004033	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 01 - RECONSTRUCTION DES RUES BROMLEY, OSBORNE E	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9067)	447 405,78 \$
2021-05-28	004027	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 - RÉPARATION D'UN BRIS D'AQUEDUC SUR LE BOULEVAF	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9056)	74 294,09 \$

No paiement: S14788	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 224,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-08	M30015651389	CONTENEUR RÉSIDUS REBUTS SECS (2021-9093)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	224,20 \$

No paiement: S14789	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05124	Nom: Groupe ABS Inc.	Montant: 2 529,14 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-14	138708	ÉCHANTILLONNAGE DE PILES - 31 RUE DU FORT (2021-9070)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-9070)	2 529,14 \$

No paiement: S14790	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 136,77 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-04-30	173229	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	20,68 \$
2021-04-30	173230	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	116,09 \$

No paiement: S14791	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 11 827,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-04	172772	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	26,20 \$
2021-05-10	172915	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	79,64 \$
2021-04-30	172707	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	177,19 \$
2021-05-04	172770	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	23,05 \$
2021-05-05	172776	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	168,79 \$
2021-05-04	172764	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	930,77 \$
2021-05-05	172777	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	813,49 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14791 **Date:** 2021-06-04 **Référence Fourn.:** 04119 **Nom:** LIBRAIRIE LE FURETEUR **Montant:** 11 827,26 \$

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-05	172780	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	77,54 \$
2021-05-04	172771	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	79,54 \$
2021-05-12	172952	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	17,40 \$
2021-05-12	172964	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	211,52 \$
2021-05-10	172914	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	48,25 \$
2021-05-11	172959	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	25,20 \$
2021-05-11	172960	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	113,07 \$
2021-05-11	172961	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	141,23 \$
2021-05-11	172957	ACHAT DE LIVRES	Marie Hélène Bohémier		(36,70 \$)
2021-05-11	172958	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	76,49 \$
2021-05-12	172955	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	82,85 \$
2021-05-12	172953	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	593,41 \$
2021-05-12	172963	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	103,18 \$
2021-05-13	173060	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	563,01 \$
2021-05-12	172954	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	343,82 \$
2021-05-13	173061	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	1 003,01 \$
2021-05-19	173189	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	126,84 \$
2021-05-19	173186	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	970,88 \$
2021-05-18	173177	RETOUR DE LIVRES	Marie Hélène Bohémier		(19,90 \$)
2021-05-18	173176	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	55,55 \$
2021-05-17	173062	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	78,65 \$
2021-05-19	173190	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	163,49 \$
2021-05-19	173187	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	440,21 \$
2021-05-18	173175	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	28,30 \$
2021-04-28	172565	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	958,44 \$
2021-05-03	172744	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	26,20 \$
2021-04-28	172580	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	1 026,53 \$
2021-04-23	172672	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	13,60 \$
2021-04-28	172563	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	471,66 \$
2021-04-30	172708	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	38,75 \$
2021-04-28	172566	RETOUR DE LIVRES	Marie Hélène Bohémier		(41,95 \$)
2021-05-03	172743	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	34,60 \$
2021-05-04	172763	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	732,44 \$
2021-04-23	172671	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	24,04 \$
2021-04-28	172562	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	1 036,98 \$

No paiement: S14792 **Date:** 2021-06-04 **Référence Fourn.:** 01258 **Nom:** LIBRAIRIE RENAUD BRAY **Montant:** 294,53 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14792	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 294,53 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	CWQ24383110	ACHAT DE VOLUMES EN LOCATION (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1045)	31,45 \$
2021-04-27	CWQ24339317	ACHAT DE VOLUMES EN LOCATION (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1045)	29,35 \$
2021-05-11	CW24383109	ACHAT DE VOLUMES EN LOCATION (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1045)	72,29 \$
2021-04-27	CW24339316	ACHAT DE VOLUMES EN LOCATION (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1045)	161,44 \$

No paiement: S14793	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 60,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-16	22698461-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6531)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6531)	80,07 \$
2021-04-20	22722321-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6696)	Ghislain l'Écuyer	Natalie Fallon (2021-6696)	(102,45 \$)
2021-05-11	22846614-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6654)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6654)	82,96 \$

No paiement: S14794	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 24,66 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	21186267-04	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6805)	Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-6805)	24,66 \$

No paiement: S14795	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant: 431,16 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-11	155947	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2021-6244)	Jean-François Blanchette	Sylvain Cadieux (2021-6244)	431,16 \$

No paiement: S14796	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 65,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	318747	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$

No paiement: S14797	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 120,72 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	6692	GESTION PARASITAIRE (2019-9000)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2019-9000)	120,72 \$

No paiement: S14798	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 498,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	968857	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8432)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8432)	498,94 \$

No paiement: S14799	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 98,45 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	FA-53518	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8417)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8417)	98,45 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14800	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 833,04 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	404453610	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1223)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1223)	617,69 \$
2021-05-11	404442180	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1218)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1218)	215,35 \$

No paiement: S14801	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant: 477,51 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	477695	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6037)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6037)	355,12 \$
2021-05-13	K21884	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8364)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8364)	122,39 \$

No paiement: S14802	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHE LIBRAIRIE	Montant: 1 530,76 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-29	212428	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	1 100,49 \$
2021-04-30	212466	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	50,38 \$
2021-05-08	212614	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	114,93 \$
2021-05-14	212692	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	20,95 \$
2021-05-08	212615	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	40,90 \$
2021-04-30	212467	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	203,11 \$

No paiement: S14803	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03621	Nom: PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant: 281,33 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	130652	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8412)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8412)	281,33 \$

No paiement: S14804	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 05062	Nom: Piquets Bertrand Inc.	Montant: 250,08 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	13094	PIQUETS DE BOIS (2021-1216)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1216)	250,08 \$

No paiement: S14805	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant: 1 482,31 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	Q2037146	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1225)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1225)	309,28 \$
2021-05-14	Q2037147	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1225)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1225)	1 173,03 \$

No paiement: S14806	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant: 473,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	116931	RELIURE DE VOLUMES (2021-1046)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1046)	473,87 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14807	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 59948	Nom: SECURITE X GUARD	Montant: 603,62 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	4451	AGENT DE SÉCURITÉ - CENTRE DES LOISIRS (2020-9113)	Martin Latulippe	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9113)	603,62 \$
No paiement: S14808	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03902	Nom: SEL WARWICK NC	Montant: 944,59 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	1-206928	SEL DE VOIRIE (2021-6796)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6796)	944,59 \$
No paiement: S14809	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 95421	Nom: SERVICE ESTHETIQUE AUTOMOBILE	Montant: 364,06 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	018455	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2021-8416)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8416)	149,36 \$
2021-05-11	018461	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2021-8419)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8419)	122,85 \$
2021-05-12	018470	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2021-8420)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8420)	91,85 \$
No paiement: S14810	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 95423	Nom: SINISCO RIVE-SUD INC	Montant: 3 217,01 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	71033-11	NETTOYAGE DU PAVILLON DE LA PISCINE DE ST-LAMBERT SUITE À DU VANDALISME (20	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-1194)	3 217,01 \$
No paiement: S14811	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP	Montant: 1 264,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	13887387-00	ACHAT DE MATÉRIEL - SPECTACLE (2021-1226)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1226)	182,81 \$
2021-04-23	13817501-00	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 13789862-00 ET 13789862-01 (2021-1129)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1129)	(824,37 \$)
2021-05-17	13886044-00	ACHAT DE MATÉRIEL - LOISIRS (2021-1222)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1222)	62,67 \$
2021-05-17	13785127-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8388)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8388)	1 843,26 \$
No paiement: S14812	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03884	Nom: TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)	Montant: 2 665,01 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	PSQC0220709	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8441)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8441)	324,53 \$
2021-05-14	PSQC0220851	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8441)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8441)	1 222,76 \$
2021-05-14	PSQC0220852	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8441)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8441)	1 117,72 \$
No paiement: S14813	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 1 986,22 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	2022-756	SERVICES INFORMATIQUES DU 24 AVRIL AU 08 MAI 2021	Francis Blondeau		1 986,22 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14814	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 1 151,51 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-10	24341871	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6742)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6742)	10,79 \$
2021-05-10	24342964	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6742)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6742)	10,79 \$
2021-05-11	24345742	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6742)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6742)	33,52 \$
2021-05-12	24346524	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6802)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6802)	28,69 \$
2021-05-13	24350039	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6808)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6808)	44,61 \$
2021-05-14	24351122	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6808)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6808)	1 023,11 \$

No paiement: S14815	Date: 2021-06-04	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE	Montant: 2 994,66 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	118389	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8386)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2021-8386)	2 994,66 \$

No paiement: S14816	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 05888	Nom: ADAM SERVICES	Montant: 663,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-16	2021-0929	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2021-6815)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6815)	663,98 \$

No paiement: S14817	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 896,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	1-1505570	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8444)	Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8444)	896,07 \$

No paiement: S14818	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS	Montant: 689,85 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	0000395945	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE - 1 SÉANCE	Cassandra Comin Bergor		689,85 \$

No paiement: S14819	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 02116	Nom: BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	Montant: 643,86 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	T0033202-21-05-2021	EXAMEN MEDICAL - PRE-EMPLOI	Mélissa Mercure		643,86 \$

No paiement: S14820	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 59272	Nom: CATHY EUGENE, CRHA	Montant: 781,25 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	106	SERVICE DE COACHING - MAI 2021	Mélissa Mercure		781,25 \$

No paiement: S14821	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04827	Nom: Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant: 40,59 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	147567	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8443)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8443)	40,59 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14822	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 4 209,60 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-19	2021 18025478	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	150,19 \$
2021-05-20	2021 18025659	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	604,39 \$
2021-05-25	2021 18025856	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	919,08 \$
2021-05-21	2021 18025480	PIERRE CONCASSÉE ET SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2020-9075, 2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075), Ronald Laurin (2021-1042)	214,01 \$
2021-05-21	2021 18025714	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	189,74 \$
2021-05-18	2021 18023699	ASPHALTE ROUTIER (2021-6879)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6879)	424,95 \$
2021-05-20	2021 18025479	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	55,05 \$
2021-05-20	2021 18024761	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075)	578,14 \$
2021-05-19	2021 18023791	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	457,22 \$
2021-05-19	2021 18024712	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075, 2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075), Ronald Laurin (2021-1042)	616,83 \$

No paiement: S14823	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 48,29 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-19	FC00360697	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6655)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6655)	48,29 \$

No paiement: S14824	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant: 63,24 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-18	54766	PANNEAUX D'ALUMINIUM - PIANO PUBLIQUE (2021-6799)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6799)	63,24 \$

No paiement: S14825	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03282	Nom: EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant: 38,08 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-20	FA-85328	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8448)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8448)	38,08 \$

No paiement: S14826	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	Montant: 275,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-19	52790	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6043)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6043)	275,94 \$

No paiement: S14827	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03492	Nom: EXCAVATION C.G. 2 INC.	Montant: 3 738,21 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-03	1780	LIBÉRATION DE RETENUE PARTIELLE - PROJET AVENUE ROTHESAY	Eric Painchaud		3 738,21 \$

No paiement: S14828	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 109 550,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-05	N60001691354	COLLECTES DES MATIÈRES - MARS 2021 (2020-9087) (2020-9087)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9087)	109 550,26 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	S14829	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	05253	Nom:	GROUPE CT (CT COPIEUR)	Montant:	37,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-17	508837	LECTURE DE COMPTEUR SUR COPIEUR			Francis Blondeau			37,67 \$	
No paiement:	S14830	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	59094	Nom:	GROUPE DE MAINTENANCE COUTURE INC. (LE)	Montant:	2 069,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-07	604694	RÉFÉCTION D'UN TOITURE - HDV (2021-1200)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-1200)		2 069,55 \$	
No paiement:	S14831	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	59108	Nom:	IMPRESSION NUMERIX INC.	Montant:	6 486,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-19	64491	IMPRESSION DU MAGAZINE D'AVRIL (2020-4027)			Catherine Langevin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4027)		6 486,89 \$	
No paiement:	S14832	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	04880	Nom:	JARDINS W.G. CHARLEBOIS INC. (LES)	Montant:	500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-02	20210602	REMBOURSEMENT DE LA GARANTIE DE SOUMISSION POUR LA DEMANDE DE PRIX 21DD			Stéphanie Fournier			500,00 \$	
No paiement:	S14833	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	05896	Nom:	MACPEK INC.	Montant:	1 753,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-18	21191180-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8447)			Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8447)		296,66 \$	
2021-05-18	21191808-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8446)			Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8446)		1 184,20 \$	
2021-05-19	21191180-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8447)			Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8447)		107,36 \$	
2021-05-19	21191180-02	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8447)			Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8447)		165,26 \$	
No paiement:	S14834	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	03046	Nom:	MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant:	561,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-18	156581	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2021-6249)			Jean-François Blanchette	Sylvain Cadieux (2021-6249)		431,16 \$	
2021-05-19	156714	ACHAT DE PAILLIS DE CÈDRE (2021-6251)			Jean-François Blanchette	Sylvain Cadieux (2021-6251)		130,79 \$	
No paiement:	S14835	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	03074	Nom:	MAXIGAZ INC	Montant:	65,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-19	318975	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)		65,54 \$	
No paiement:	S14836	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	05955	Nom:	ORIZON MOBILE	Montant:	678,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-20	967025	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8437)			Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8437)		678,24 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	S14837	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:	389,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-19	478119	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-6816)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6816)		297,75 \$	
2021-05-20	478262	ACHAT DE TRIPOD - SPECTACLE (2021-1231)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1231)		91,95 \$	
No paiement:	S14838	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	01304	Nom:	PARAGRAPHE LIBRAIRIE	Montant:	774,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-20	212754	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)			Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)		774,77 \$	
No paiement:	S14839	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	59991	Nom:	PAUL IMBEAULT	Montant:	1 757,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-21	014	SERVICES PROFESSIONNELS - CADENASSAGE DU 10 MAI AU 20 MAI 2021 (2020-9123)			Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9123)		1 757,74 \$	
No paiement:	S14840	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	51529	Nom:	PG SOLUTIONS INC.	Montant:	16 349,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-05	STD43780	ACHAT LOGICIEL ET NUMÉRISATEUR POUR SYTÈME INNOVADEL (2021-9062)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-9062)		13 250,87 \$	
2021-05-06	CESA41614	CONTRAT D'ENTRETIEN ET SOUTIEN DES APPLICATIONS - INNOVA DEL (2021-9062)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-9062)		1 724,63 \$	
2021-05-18	STD43847	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE (2021-2503)			Francis Blondeau	Georges Pichet (2021-2503)		1 373,96 \$	
No paiement:	S14841	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	95408	Nom:	PLOMBERIE C.A. BOUCLIN INC.	Montant:	163,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-18	043584	APPEL DE SERVICE (2021-6944)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6944)		163,84 \$	
No paiement:	S14842	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	50685	Nom:	PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	Montant:	20 391,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-11	1148	TONTE DE GAZON LOT A, B ET C (2021-9018)			Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9018)		20 391,37 \$	
No paiement:	S14843	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	1 472,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-19	Q2037704	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1227)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1227)		1 472,07 \$	
No paiement:	S14844	Date:	2021-06-11	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	167,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-18	0510274	ACHAT DE MATÉRIEL - AQUEDUC/ÉGOUTS (2021-6040)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6040)		32,59 \$	
2021-04-29	0509151	ACHAT DE MATÉRIEL - AQUEDUC/ÉGOUTS (2021-6075)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6075)		111,59 \$	
2021-05-07	0509696	ACHAT DE MATÉRIEL - LOISIRS (2021-1131)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2021-1131)		23,57 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14845	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 476,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-07	258622	APPEL DE SERVICE (2021-6533)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6533)	458,06 \$
2021-05-21	260078	ACHAT DE CLÉS (2021-6821)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6821)	10,35 \$
2021-05-19	259989	ACHAT DE CLÉS (2021-6819)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6819)	8,05 \$
No paiement: S14846	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03131	Nom: ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant: 196,03 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-07	FC-291003	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6941)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6941)	196,03 \$
No paiement: S14847	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 973,78 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	24353596	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8442)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8442)	973,78 \$
No paiement: S14848	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE	Montant: 149,47 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	118527	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8434)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8434)	149,47 \$
No paiement: S14849	Date: 2021-06-11	Référence Fourn.: 95786	Nom: 30 IMAGES MEDIA	Montant: 1 609,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	30IM1087	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA SEANCE DU 17 MAI 2021 (2021-9007)	Georges Pichet	Georges Pichet (2021-9007)	1 609,65 \$
No paiement: S14850	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03058	Nom: ACIER PICARD INC.	Montant: 201,21 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	1595921	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE - METAL DEPLOYE A STRUCTURE (2021-8452)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8452)	201,21 \$
No paiement: S14851	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05888	Nom: ADAM SERVICES	Montant: 663,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-23	2021-0930	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2021-6682)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6682)	663,98 \$
No paiement: S14852	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 231,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	1-1507536	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8451)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8451)	231,98 \$
No paiement: S14853	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 59066	Nom: BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE	Montant: 36 325,78 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14853	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 59066	Nom: BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE	Montant: 36 325,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-14	AB-94466	NETTOYAGE ET INSPECTION DE PUISARD (2019-9565)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9565)	36 325,78 \$

No paiement: S14854	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 2 177,04 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	2021 18026504	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	352,65 \$
2021-05-27	2021 18027010	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	651,59 \$
2021-05-28	2021 18028216	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-1042)	372,07 \$
2021-05-28	2021 18028012	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075)	800,73 \$

No paiement: S14855	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04318	Nom: EBSCO CANADA LTEE	Montant: 849,25 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-05	8043674	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT - PHOSPHORE (2021-7032)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7032)	152,93 \$
2021-01-13	2100746	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 8041558 (2020-5045)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-5045)	(135,17 \$)
2021-05-05	8043673	RENOUVELLEMENT ABONNEMENTS DIVERS (2021-7032)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7032)	831,49 \$

No paiement: S14856	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 592,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-25	FC00361806	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - ENTRETIEN DES BATIMENTS (2021-6756)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6756)	592,90 \$

No paiement: S14857	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03225	Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant: 175,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-03-17	140257	VOIR CREDIT # 143542 (2021-1091)	Mélissa Mercure	Martin Roy (2021-1091)	65,08 \$
2021-05-28	143112	ACHAT D'ALCOOL À FRICTION (2021-1211)	Mélissa Mercure	Francis Blondeau (2021-1211)	109,99 \$

No paiement: S14858	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.	Montant: 343,49 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	54124	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8449)	Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-8449)	343,49 \$

No paiement: S14859	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	Montant: 18,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	52822	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8421)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8421)	18,40 \$

No paiement: S14860	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX	Montant: 312,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14860		2021-06-17	02154	EUROFINS ENVIRONEX	312,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-18	654617	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 652067 (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	(4,02 \$)
2021-03-18	654620	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 652069 (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	(11,50 \$)
2021-02-28	652065	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	327,57 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14861		2021-06-17	59082	GFL ENVIRONMENTAL INC.	224,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-22	M30015652576	CONTENEUR RÉSIDUS REBUTS SECS (2021-9093)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	224,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14862		2021-06-17	59094	GROUPE DE MAINTENANCE COUTURE INC. (LE)	2 288,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-21	604718	TRAVAUX OUVERTURE TOITURE POUR AIR CLIMATISÉ EFFECTUÉS AU 31 FORT (2021-604718)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6672)	2 288,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14863		2021-06-17	60357	HUMA DESIGN & ARCHITECTURE INC.	2 989,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	A21-1038	ESQUISSE CONCEPTUELLE DE TERRASSE DE RUE (2021-4008)	Georges Pichet	Georges Pichet (2021-4008)	2 989,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14864		2021-06-17	00613	INSIGHT CANADA INC	56,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	721471689	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU - SOURIS INFORMATIQUE (2021-1237)	Ronald Laurin	Francis Blondeau (2021-1237)	56,17 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14865		2021-06-17	04880	JARDINS W.G. CHARLEBOIS INC. (LES)	11 955,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-25	2172	FOURNITURE DE FLEURS ANNUELLES (2021-9033)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9033)	11 955,57 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14866		2021-06-17	04101	LIBRAIRIE ALIRE	1 776,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	173905	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS POUR LIVRES NUMÉRIQUES/AUDIONUMERIQUES (2021-173905)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7035)	104,80 \$
2021-05-26	173906	ACHAT DE LIVRES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	559,91 \$
2021-05-26	173904	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	772,18 \$
2021-04-16	172863	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS POUR LIVRES NUMÉRIQUES/AUDIONUMERIQUES (2021-172863)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7035)	49,70 \$
2021-05-26	173903	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	275,84 \$
2021-04-30	173231	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS POUR LIVRES NUMÉRIQUES/AUDIONUMERIQUES (2021-173231)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7035)	13,69 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement: S14867	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 2 343,60 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	173290	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	894,29 \$
2021-05-26	173292	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	83,31 \$
2021-05-26	173277	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	984,48 \$
2021-05-26	173293	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	13,60 \$
2021-05-26	173278	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-2509)	367,92 \$

No paiement: S14868	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 120,59 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	CW24423640	ACHAT DE LIVRES	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1045)	91,19 \$
2021-05-26	CWQ24423641	ACHAT DE LIVRES (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1045)	29,40 \$

No paiement: S14869	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04319	Nom: LOCATION SAUVAGEAU	Montant: 3 386,46 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-19	M284418-01	LOCATION DE VEHICULE (2021-8342)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2021-8342)	870,80 \$
2021-05-31	M265182-12	LOCATION DE VEHICULE (2020-8260)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2020-8260)	1 257,83 \$
2021-05-31	M265183-12	LOCATION DE VEHICULE (2020-8260)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2020-8260)	1 257,83 \$

No paiement: S14870	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 199,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-17	22891784-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6778)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6778)	159,25 \$
2021-05-25	22941402-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6758)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6758)	39,80 \$

No paiement: S14871	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 47,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-27	21191180-03	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8447)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-8447)	47,37 \$

No paiement: S14872	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-26	319139	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$

No paiement: S14873	Date: 2021-06-17	Référence Fourn.: 51879	Nom: MELISSA ROCH	Montant: 1 379,70 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-10	20210610	ENSEIGNEMENT DE COURS - ZUMBA ET PLEIN AIR FIT - PRINTEMPS 2021 (2021-6972)	Eric Carignan	Éric Carignan (2021-6972)	1 379,70 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	S14874	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04007	Nom:	MULTI PRESSION L C INC	Montant:	263,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	FA-53677	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6078)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6078)		263,01 \$	
No paiement:	S14875	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant:	81,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-07	404431108	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1203)			Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1203)		81,26 \$	
No paiement:	S14876	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:	481,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-25	478564	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6045)			Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6045)		481,75 \$	
No paiement:	S14877	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	01304	Nom:	PARAGRAPH LIBRAIRIE	Montant:	125,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	212913	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)			Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)		100,17 \$	
2021-05-28	212914	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)			Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)		25,19 \$	
No paiement:	S14878	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	03135	Nom:	PEP CONCEPT INC	Montant:	1 992,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-26	30712	ACHAT DE VÊTEMENTS - CAMP DE JOUR (2021-1198)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1198)		1 992,80 \$	
No paiement:	S14879	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	05742	Nom:	PREFAIR IMRICO LTEE	Montant:	1 116,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-25	F391551	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-1243)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1243)		1 116,18 \$	
No paiement:	S14880	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04116	Nom:	PRESCOTT S.M.	Montant:	587,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-27	479076	ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER (2021-1244)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-1244)		587,52 \$	
No paiement:	S14881	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04407	Nom:	PRODUITS ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE	Montant:	13 835,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-02-04	720955	ACHAT DE PORTES ÉCLUSES (2020-1080)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1080)		13 835,46 \$	
No paiement:	S14882	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	19 132,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:	S14882	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	19 132,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-27	Q2038402	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1172)			Georges Pichet	Georges Pichet (2021-1172)		17 660,85 \$	
2021-05-28	Q2038498	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1145)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-1145)		1 471,74 \$	
No paiement:	S14883	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant:	451,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-26	117138	RELIURE DE VOLUMES (2021-1046)			Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1046)		451,22 \$	
No paiement:	S14884	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04719	Nom:	RG TECHNILAB	Montant:	4 189,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	25550	FOURNITURE, INSTALLATION ET CALIBRATION DE PRODUIT OPÉRA AU 31 FORT (2021-1)			Ghislain l'Écuyer	Ronald Laurin (2021-1215)		4 189,09 \$	
No paiement:	S14885	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	04799	Nom:	SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	Montant:	195,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-25	39518	APPEL DE SERVICE POUR LA PORTE DU 81 HOOPER (2021-6943)			Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6943)		195,46 \$	
No paiement:	S14886	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	59948	Nom:	SECURITE X GUARD	Montant:	1 483,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-04-12	4024	AGENT DE SÉCURITÉ - CENTRE DES LOISIRS (2020-9113)			Martin Latulippe	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9113)		741,59 \$	
2021-04-26	4258	AGENT DE SÉCURITÉ - CENTRE DES LOISIRS (2020-9113)			Martin Latulippe	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9113)		741,59 \$	
No paiement:	S14887	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	24,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	260271	SERVICE DE SERRURIER - CLE ABUS (2021-6766)			Jean-François Blanchette	Ghislain L'Écuyer (2021-6766)		4,03 \$	
2021-05-26	260181	ACHAT DE CLÉS (2021-6963)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2021-6963)		20,70 \$	
No paiement:	S14888	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	00290	Nom:	SIGNEL SERVICES INC	Montant:	67,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	108362	ENSEIGNES ALUMINIUM POUR PASSAGE PIÉTONS (2021-6243)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6243)		67,84 \$	
No paiement:	S14889	Date:	2021-06-17	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAUVETAGE	Montant:	208,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-05-28	200194	BREVETS - MEDAILLE DE BRONZE (2021-6971)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-6971)		208,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-01 AU 2021-06-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14890		2021-06-17	59915	THE TREND INNOVATIONS COMPANY INC.	602,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	06468	ACHAT DE DESINFECTANT POUR LA BIBLIOTHEQUE (2021-1248)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1248)	110,73 \$
2021-05-27	06467	ACHAT DE DESINFECTANT (2021-1248)	Dominique-Anne Soucie	Marie-Hélène Bohémier (2021-1248)	491,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14891		2021-06-17	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	1 913,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-25	2023-794	SERVICES INFORMATIQUES DU 09 MAI AU 22 MAI 2021	Francis Blondeau		1 913,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14892		2021-06-17	00019	WURTH CANADA LTEE	36,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-28	24369786	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6938)	Ronald Laurin	Sébastien Gravel (2021-6938)	36,51 \$
Grand total :					1 157 931,43 \$



Transactions bancaires
Du : 2021-06-01 Au : 2021-06-20
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2021-06-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	11,58
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Finance	131,68
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	153,96
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143,29
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	159,39
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	176,78
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs #2	388,06
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	66,56
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	212,03
2021-06-01	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	535,76
2021-06-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	155,11
2021-06-01	Salaires nets période 22	46 446,62
2021-06-03	Déductions à la source - fédéral - période 21	7 895,19
2021-06-03	Déductions à la source - fédéral - période 21	27 954,50
2021-06-03	Déductions à la source - provincial - période 21	97 289,47
2021-06-03	Remise - Pension alimentaire période 21	373,96
2021-06-03	Remise - Pension alimentaire période 21	289,96
2021-06-04	Frais perception comptes de taxes	1 345,15
2021-06-07	Achat carte de crédit	3 851,88
2021-06-09	Salaires nets période 23	201 375,25
2021-06-10	Déductions à la source - fédéral - période 22	2 425,10
2021-06-10	Déductions à la source - fédéral - période 22	5 270,53
2021-06-10	Déductions à la source - provincial - période 22	22 704,15
2021-06-10	Remise - Pension alimentaire période 22	289,96
2021-06-15	Frais bancaires pour B-CITI	17,90
2021-06-15	Salaires nets période 24	73 983,51
2021-06-17	Déductions à la source - fédéral - période 23	9 294,38
2021-06-17	Déductions à la source - fédéral - période 23	28 188,28
2021-06-17	Déductions à la source - provincial - période 23	100 880,87
2021-06-17	Remise - Pension alimentaire période 23	373,96
2021-06-17	Remise - Pension alimentaire période 23	289,96
	Total	632 674,78

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-avril à mi-mai 2021
Date effective de paiement : 2021-06-07

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Fournier, Stéphanie	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur aquatique	143,39 \$
	Google Suite	Système utilisé pour formation piscine	8,58 \$
	Biblio Order	Achat de livres - Bibliothèque	241,44 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	36,88 \$
	Dehumidified air SVCS	Achat de turbine motorisée - Bâtiments	2 504,33 \$
	Union des municipalités (UMQ)	Inscription aux journées des approvisionneurs municipaux	68,98 \$
	Union des municipalités (UMQ)	Inscription aux journées des approvisionneurs municipaux	68,98 \$
Mercure, Mélissa	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 07 avril 2021 au 07 mai 2021	89,42 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
Pichet, Georges	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Union des municipalités (UMQ)	Assises 2021 - M. Brodeur	574,88 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			3 851,88 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

Centre de responsabilité: 02-111-00-971

	Réalisé en 2020	Budget 2021	Réalisé	Disponible 2021	No. Résolution 2021	Date du paiement
Budget 2021						
Festival Classica - Versement 1	95 000,00 \$	98 000,00 \$	98 000,00 \$	- \$	2019-01-021	25 février 2021
Festival Classica - Versement 2 (Arabesque)	15 000,00 \$	15 000,00 \$		15 000,00 \$	2019-01-021	
Festival Classica - Versement 3	95 000,00 \$	95 000,00 \$	98 000,00 \$	(3 000,00) \$	2019-01-021	6 mai 2021
Festival Classica - autres		- \$	- \$	- \$		
Sous-total - Festival Classica	205 000,00 \$	208 000,00 \$	196 000,00 \$	12 000,00 \$		
Corporation développement économique - Versement 1	50 000,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$	- \$	2019-02-050	27 mai 2021
Corporation développement économique - Versement 2	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	- \$	2019-02-050	27 mai 2021
Corporation développement économique - Versement 3	125 000,00 \$	125 000,00 \$		125 000,00 \$	2019-02-050	
Saint-Lambert en fête - annulé en raison de COVID-19	(125 000,00) \$			- \$		
Parc du village - projet de piétonnisation partielle de l'avenue Victoria	15 065,70 \$			- \$		
Parc du village - Animation place du village	5 269,73 \$			- \$		
Illumination centre-ville hiver 2020 - dépenses payer par la Ville - refacturable à la CDE	34 323,48 \$					
Corporation développement économique - favoriser nos commerçants	64 180,00 \$			- \$		2020-08-228
Corporation développement économique - illumination centre-ville hiver 2020	(34 323,48) \$			- \$		
Corporation développement économique - participation au Magazine Vivre Saint-Lambert	(7 500,00) \$			- \$		
Sous-total - Corporation développement économique	252 015,43 \$	300 000,00 \$	175 000,00 \$	125 000,00 \$		
Sous-total	457 015,43 \$	508 000,00 \$	371 000,00 \$	137 000,00 \$	-	-
Autres organismes						
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud			3 000,00 \$	(3 000,00) \$	2021-01-06	28 janvier 2021
Chorale des enfants de la Rive-Sud	4 000,00 \$			- \$		
Club de Boulingrin de Saint-Lambert			8 510,00 \$	(8 510,00) \$	2021-02-37	4 mars 2021
Conseil du troisième âge	15 000,00 \$		15 000,00 \$	(15 000,00) \$	2021-03-67	15 avril 2021
Conservatoire de musique	5 000,00 \$			- \$		
David La Rue			1 300,00 \$	(1 300,00) \$	2021-02-35	4 mars 2021
(FAC) Foire Art Contemporain	15 000,00 \$			- \$		
Fondation la mosaïque	250,00 \$			- \$		
Grande Guignolée	1 000,00 \$			- \$		
Lea-Jeanne Tremblay			800,00 \$	(800,00) \$	2021-02-36	4 mars 2021
Lumina Conseil			3 500,00 \$	(3 500,00) \$	2021-03-85	20 mai 2021
Maili-Jade Ouellet	500,00 \$			- \$		
Moisson Rive-Sud			3 000,00 \$	(3 000,00) \$	2021-01-06	28 janvier 2021
Opération nez rouge				- \$		
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 000,00 \$			- \$		
Saint-Lambert en fête	249,69 \$			- \$		
Saint-Lambert en fête (Poste Canada)				- \$		
Société canadienne du cancer	45,00 \$			- \$		
Société Chorale St-Lambert	5 000,00 \$			- \$		
Société Chorale St-Lambert	7 000,00 \$			- \$		
Société d'histoire Mouillepiep	5 873,21 \$			- \$		
Transport des aînés accès RTL	66 841,52 \$			- \$		
Traversee (Rive-Sud)			4 000,00 \$	(4 000,00) \$	2021-01-06	28 janvier 2021
Un vélo une ville				- \$		
103,3 FM la radio allumée				- \$		
Autre (budget 2020 - discrétionnaire)		92 000,00 \$				
Sous-total - Autres Organismes	128 759,42 \$	92 000,00 \$	39 110,00 \$	52 890,00 \$	-	-
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$	-	-
Total :	585 774,85 \$	600 000,00 \$	410 110,00 \$	189 890,00 \$	-	-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.2)

Autorisation - Vente pour défaut de paiement des taxes

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de l'état dressé par le trésorier en date du 5 juillet 2021, lequel indique les immeubles sur lesquels les taxes imposées pour l'année 2019 n'ont pas été payées en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, peut ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil ou en tout autre endroit désigné dans l'ordonnance, en la manière ci-après prescrite.

D'ORDONNER à la greffière de vendre à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, le 13 octobre 2021 à 11 h, les immeubles décrits sur l'état déposé par le trésorier afin de satisfaire au paiement des taxes et droits sur les mutations immobilières ainsi que les pénalités, intérêts et frais s'y rapportant qui demeurent dus pour les années 2019, 2020 et 2021;

D'AUTORISER le trésorier ou le trésorier adjoint à enchérir et acquérir ces immeubles au nom de la ville.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution no 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution no 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, chapitre C-27);

La greffière procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 6 juin au 22 juin 2021.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 6 au 22 juin 2021

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2021-06-06	Mutation	Indéterminée		Technicienne en documentation	Direction de la culture et des loisirs / Division de la bibliothèque	Col blanc	Temporaire
2021-06-06	Nomination	Indéterminée		Préposé au réseau d'aqueduc	Direction des travaux publics / Égouts et aqueduc	Col bleu	Permanent
2021-06-07	Embauche	Indéterminée		Jardinière	Direction des travaux publics / Voirie	Col bleu	Probation
2021-06-07	Embauche	Indéterminée		Ouvrier de travaux publics	Direction des travaux publics / Parcs et installations	Col bleu	Probation
2021-06-08	Embauche	8 juin au 20 août 2021		Stagiaire à la division du génie	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement / Division du génie	Col blanc	Temporaire
2021-06-08	Embauche	Indéterminée		Technicienne en génie municipale	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement / Division du génie	Col blanc	Probation
2021-06-08	Embauche	Indéterminée		Préposée aux prêts	Direction de la culture et des loisirs / Division de la bibliothèque	Col blanc	Temporaire
2021-06-10	Embauche	Indéterminée		Surveillant-sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscine	Temporaire
2021-06-10	Embauche	Indéterminée		Surveillant-sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscine	Temporaire
2021-06-12	Embauche	Indéterminée		Surveillant-sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscine	Temporaire
2021-06-15	Embauche	Indéterminée		Surveillant-sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscine	Temporaire
2021-06-15	Réembauche	Indéterminée		Animatrice - camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
					Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.2)

Entente concernant le renouvellement de la convention collective aquatique SCFP306

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des ressources humaines et des communications et du comité RH/Finances.

D'ADOPTER la Convention collective aquatique SCFP 306 en vigueur du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2026; et

D'AUTORISER le maire et la directrice des ressources humaines et des communications à signer, pour et au nom de la Ville, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.3) **Nomination temporaire - Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation de l'urbanisme**

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme.

DE NOMMER, sur une base temporaire, M Philippe Angers, pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux, afin de pouvoir délivrer des permis, des autorisations, des avis et constats d'infraction et cela jusqu'à la fin du mois de septembre 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.1) **Achat d'un équipement de mise à niveau de lecture des compteurs d'eau existants**

CONSIDÉRANT QUE la relève des compteurs d'eau commerciaux est essentielle à la tarification de la consommation d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'un seul fournisseur est en mesure d'offrir un système de relève compatible avec les compteurs et les antennes actuelles.

DE CONCLURE une entente d'une durée de 5 ans avec l'entreprise *Les Compteurs Lecompte Ltée*, conformément à sa soumission du 16 mars 2021;

D'AUTORISER la dépense totale de 52 277,42 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de l'équipement de lecture des compteurs d'eau ainsi que les abonnements annuels à TEMETRA;

D'IMPUTER la dépense de 22 420,13\$, toutes taxes comprises, au *Programme de paiement comptant progressif (PCP)* pour l'exercice financier 2021;

D'IMPUTER les dépenses de 29 857,29 \$, toutes taxes comprises, pour les abonnements annuels subséquents au poste budgétaire 02-133-00-414;

D'AUTORISER la cheffe de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux*, ou en son absence la superviseure à l'approvisionnement, à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.2) **Participation à l'appel d'offres de l'UMQ - achat regroupé de bacs et mini-bacs de cuisine en 2022**

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Lambert a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2022;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Lambert désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs roulants et des mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2022 dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins.

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Ville de Saint-Lambert confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine nécessaires aux activités de la Ville pour l'année 2022;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Saint-Lambert s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Ville de Saint-Lambert à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Ville. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra

donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Saint-Lambert s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Saint-Lambert s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2022, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Ville de Saint-Lambert reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 2%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.3) **Entente de services - Société Canadienne de la Croix-Rouge**

CONSIDÉRANT QU'EN 2020, trois ménages de Saint-Lambert ont fait une demande de soutien relativement à la pénurie de logement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert se doit de prévoir une entente de services avec la *Société Canadienne de la Croix-Rouge* afin de contrer à la crise du logement anticipée en 2021.

D'ENTÉRINER l'entente de service entrée en vigueur le 21 juin 2021 et signée en urgence avec la *Société Canadienne de la Croix-Rouge*, au montant maximum de 28 590,00 \$;

D'IMPUTER la dépense (maximale) au poste budgétaire 02-111-00-971.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.1) **Demande d'aide financière - Foire d'art contemporain (FAC),
édition 2021**

CONSIDÉRANT QUE la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert est un organisme reconnu de la Ville de Saint-Lambert qui apporte une vitalité culturelle et économique à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le milieu culturel a été éprouvé dans le contexte de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert offre une nouvelle programmation pour l'édition 2021;

CONSIDÉRANT l'appui du Comité consultatif culturel.

D'AUTORISER la tenue de la 12e édition de l'événement la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert devant se tenir du 25 septembre au 24 octobre 2021 dans le centre-ville de Saint-Lambert (La FAC parcours urbain) ainsi que de la médiation culturelle au Centre multifonctionnel (81, rue Hooper), les 9 et 10 octobre prochain. à titre gratuit incluant ses équipements, ainsi que le support logistique et technique de la Ville ;

D'OFFRIR l'intégration de l'événement dans les publications imprimées et sur le web de la Ville de Saint-Lambert.

D'ACCORDER l'aide financière de 15 000 \$ pour la tenue de l'événement; et

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-111-00-971.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.2) **Demande d'adhésion au programme GRAME - financement de l'achat de filtre à laveuse**

CONSIDÉRANT QUE le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) lance un programme de subvention pour l'achat des filtres à microfibres destiné aux municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la présence de microplastique dans l'eau potable est un enjeu environnemental et de santé important;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Division de l'environnement.

D'AUTORISER la chef de division de l'environnement à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente-type proposée par le GRAME: *Pour un fleuve plus propre - volet fibres pour microfibres.*

D'AUTORISER le paiement de la somme de 3 000 \$, à titre de subvention au programme de promotion pour les filtres à microfibres du GRAME afin que les Lambertois aient accès à un équipement à coût réduit.

D'IMPUTER la dépense de 3 000 \$ au Fonds Vert, poste budgétaire 02-470-00-499.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.3) **Lancement du guide d'organisation des activités écoresponsables**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert désire promouvoir les pratiques écoresponsables et réduire l'empreinte écologique de toutes les activités sur son territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Division de l'environnement.

D'ADOPTER le Guide d'organisation des activités écoresponsables afin de sensibiliser les citoyens, les organismes, les commerces, les promoteurs et l'administration municipale de la Ville de Saint-Lambert à l'écoresponsabilité locale.



SAINT-LAMBERT

GUIDE DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES



2021

Division de l'environnement

03

PRÉAMBULE

04

PLANIFICATION

05

LIEU - DÉCOR

06

ACHATS - LOCATION

07

ALIMENTATION

08

GMR

09

TRANSPORTS - GES

10

COMMUNICATIONS

11

RÉTROSPECTION

12

BOÎTE À IDÉES

13

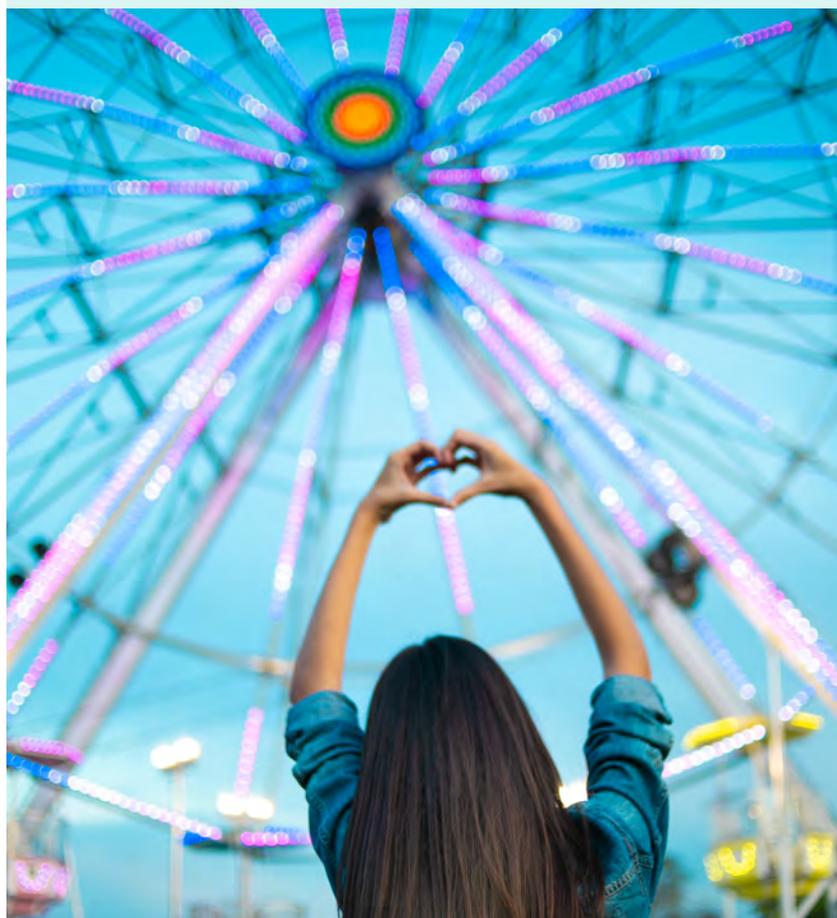
FOURNISSEURS
ÉCORESPONSABLES

15

GRILLE D'ÉVALUATION

Vous organisez un événement à Saint-Lambert? Que ce soit une petite réunion ou un événement à grand déploiement, la ville vous encourage à adopter des pratiques écoresponsables. Ce guide se veut un outil pour tous! Il propose des mesures simples et efficaces pour améliorer le bilan environnemental de votre événement.

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux prévoir, exécuter et évaluer vos efforts écoresponsables. Il est votre accompagnateur et votre source d'inspiration pour organiser un événement qui minimise son impact sur l'environnement.



PRÉAMBULE

UTILISATION

Ce guide est bâti de façon à vous permettre de choisir vos actions prioritaires. Il vous laisse remplir les différentes sections clés et cocher les actions que vous désirez réaliser. Il vous permet également de noter vos résultats et d'évaluer vos actions à l'aide de la grille d'évaluation détachable.

Les mesures suggérées ne sont pas en ordre de priorité. Nous vous laissons déterminer les actions ayant le plus d'impact selon la réalité de votre événement. La Division de l'environnement se fera un plaisir de vous accompagner dans votre démarche.

QU'EST-CE QU'UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE?

Un événement écoresponsable est un événement qui intègre les principes du développement durable à travers toutes les étapes de son organisation. Il arbore une vision à long terme qui considère autant les besoins actuels que ceux des générations futures. Il a comme but de réduire les impacts environnementaux tout en maximisant les répercussions positives au niveau social et économique.



LES AVANTAGES

- Vous diminuez les impacts sur l'environnement en limitant notamment la surconsommation de ressources, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la production de déchets
- Vous participerez activement à l'amélioration du milieu de vie et de la qualité de vie des générations actuelles et futures
- Vous pouvez économiser temps et argent
- Vous soutiendrez l'économie locale
- Vous montrez l'exemple et développez une culture environnementale

LE PRINCIPE DES

4RV

Le principe des 4RV est une approche hiérarchique qui vise la gestion optimale des matières résiduelles. Elle est aussi utile pour revoir la manière dont nous consommons.

Repenser

Revoir nos besoins, nos choix et nos habitudes de consommation.

Réduire

Réduire à la source implique de consommer le moins possible. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Réutiliser

Réemployer ou réparer les produits permet de prolonger leur vie utile ou de leur donner une deuxième vie-fonction.

Recycler

Une fois les produits utilisés à leur maximum, recyclez-les!

Valoriser

La valorisation consiste à récupérer de l'énergie ou des matières utiles avec les résidus organiques.

La planification est une étape déterminante dans l'organisation d'un événement écoresponsable. Une planification efficace vous fera sauver temps et argent, en plus de limiter les embûches en cours de route.

Consulter les rapports d'événements antérieurs

Se fixer des objectifs réalistes

Objectifs: _____

Prévoir les actions écoresponsables clés

Actions: _____



Distribuer le travail et attribuer un(e) ou des responsable(s) aux différents volets.
Un espace est alloué à l'identification d'un(e) responsable à chaque section du guide

Ajuster son budget en fonction des dépenses et économies environnementales

Rédiger un rapport de l'événement au plus tard 2 mois après son déroulement
Date de remise du rapport:

Auteur du rapport:

(Vous pouvez utiliser la grille d'évaluation à la fin du guide)

Exemple d'objectif:

- Viser un % de fournisseurs locaux ou un % des dépenses alimentaires dédié à des aliments locaux, biologiques, végétaliens ou équitables
- Compenser les GES liés au transport des participants
- N'utiliser que de la vaisselle compostable
- Déterminer un % de déchet maximum

Le choix du lieu de l'événement peut faciliter la mise en œuvre de vos démarches environnementales, mais assurez-vous de penser aussi à l'emplacement de vos réunions!



LIEU

Privilégier les lieux

- Facilement accessibles en transports en commun
- Accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- Ayant une politique ou une mission écoresponsable
- Situés dans un bâtiment écologique (ex. certification LEED, Boma Best, etc.)
- Près des services principaux (restaurants, hébergement, parcs)
- Possédant les installations pour la bonne gestion des matières résiduelles

Le Centre de loisirs de Saint-Lambert est un des bâtiments les plus verts de la ville.

DÉCOR

- Utiliser les matériaux et décorations que vous avez déjà
- Créer les équipements à partir de matériaux récupérés
- Recycler ou donner tout élément de décor qui ne pourra être réutilisé pour un prochain événement (ex. donner à des écoles ou des organismes qui pourront la transformer et la réutiliser)
- Louer ou emprunter les équipements

- Réutilisez les pancartes électorales ou les coroplastes pour confectionner vos affiches.

- Louez vos plantes, vos affiches ou encore vos centres de table.

- Utilisez des kiosques démontables.

Cernez l'essence de votre événement et servez-vous de la méthode des 4RV pour repenser la nécessité de vos achats.

FOURNISSEURS

- Choisir des fournisseurs locaux (siège social ou succursales à proximité)
- Privilégier les petites entreprises et les OBNL aux fournisseurs nationaux et internationaux
- Choisir des fournisseurs qui ont des pratiques écoresponsables et/ou une politique de développement durable
- Mentionner vos intentions écoresponsables dans les appels d'offres et/ou choisir des fournisseurs qui respectent votre politique d'achats responsables
- Demander aux exposants d'éliminer ou de limiter le nombre de brochures et d'objets promotionnels distribués

CADEAUX

- Éviter de donner des cadeaux
- Si vous choisissez d'en donner, optez pour des objets dont vos participants feront réellement usage
- Choisir des options immatérielles
- Offrir des produits du terroir, des produits équitables ou encore des produits locaux
- Offrir des objets en matériaux recyclés et recyclables

Idées cadeaux :
- Téléchargement gratuit de musique à la suite d'un concert
- Abonnement à une revue en ligne, billets de spectacles, sac en tissu, bouteille d'eau réutilisable

Pour plus d'idées, consultez la section des idées et le Guide des produits promotionnels écoresponsables dans notre liste de fournisseurs.



Limiter la viande (surtout les viandes rouges) est une mesure qui requiert peu d'effort, nous fait souvent économiser et a un impact environnemental plus grand qu'on ne le croit.

ALIMENTS

- Prévoir précisément la quantité de nourriture nécessaire pour éviter le gaspillage
- Redistribuer les surplus aux bénévoles ou à des organismes communautaires
- Favoriser les aliments locaux
- Favoriser les aliments biologiques et équitables (comme le café)
- Favoriser les aliments de saison
- Offrir, dans l'ordre de priorité suivant, un menu (ou des options) végétalien, végétarien ou pesco-végétarien
- Éviter le suremballage (ex. emballages à l'unité, biscuits à emballage extérieur et intérieur, portions individuelles)



Logos officiels principaux. Ils existe plusieurs autres logos officiels.

VAISSELLE

- Utiliser, dans l'ordre de priorité suivant, de la vaisselle lavable, compostable, ou recyclable (plastique no 1 à 5 ou 7) plutôt que de la vaisselle jetable. Ceci inclut les assiettes, ustensiles, verres, tasses, serviettes, pailles, bâtonnets de café, etc.
- Inciter les participants à apporter leur propre vaisselle lorsque possible
- Choisir des aliments qui ne nécessitent pas l'emploi de vaisselle
- Servir l'eau en pichet ou en bouteille de gros format (5 gallons) si aucune fontaine n'est disponible
- Offrir un rabais aux participants qui réutilisent leur tasse à plusieurs reprises
- Offrir un système de consigne avec des gobelets réutilisables (il existe des gobelets personnalisables)

Consultez la liste des aliments de saison du Québec à la fin du guide.

Choisissez un traiteur qui fournit de la vaisselle durable et un service de lavage.



La gestion des matières résiduelles (GMR) est très facile à faire maintenant que la ville de Saint-Lambert offre le service de compost municipal.

- Déterminer une quantité maximale de déchets avant l'événement
- Bannir la vente ou la distribution de bouteille d'eau
- Rendre disponible des fontaines d'eau ou en installer pour l'occasion
- Utiliser du papier fait de fibres recyclées
- Imprimer recto verso et avec de l'encre végétale
- Diminuer et même éliminer les dépliants papier et tout autre type d'information imprimée distribuée aux participants; recommander aux participants de n'imprimer que ce qui est nécessaire; calculer de façon précise le nombre d'exemplaires requis
- Choisir des produits de bureau réutilisables, tels que des crayons rechargeables
- Prévoir d'aller porter les cartouches d'encre, les piles et autres résidus dangereux, à un écocentre ou à une entreprise spécialisée dans le recyclage de ces produits (consultez le bottin des récupérateurs de la ville de Saint-Lambert)
- Installer des bacs en îlot de 3 voies pour le tri des matières recyclables, organiques et des déchets. Prévoir une quantité suffisante, des emplacements stratégiques et une signalisation adéquate. Prévoir des bénévoles pour superviser le tri des matières.
- Prévoir la gestion des liquides en installant des sceaux à côté des bacs de recyclage et de compost
- Éviter les items jetables (ex. ballons gonflables, styromousse, ruban adhésif, attaches autoblocantes, etc.)
- Comptabiliser le poids des matières récoltées et détournées de l'enfouissement pour les communiquer à la fin de l'événement



Programme *TrashEd* à Coachella. Crédit photo: if it's hip it's here

Une des meilleures façons d'éviter l'émission de GES est de repenser nos moyens de transport.

TRANSPORT

- Privilégier les téléconférences ou les vidéoconférences plutôt que les réunions
- S'assurer que des supports à vélos sont disponibles sur le lieu des réunions et de l'événement
- Fournir des billets de transport en commun gratuitement ou une réduction sur le prix d'entrée aux participants ayant utilisé un mode de transport responsable
- Opter pour un stationnement payant ou ne prévoir aucun site de stationnement
- Faire la promotion des transports en commun (même lors des réunions) en fournissant les horaires, les plans de déplacements, les tarifs et la localisation des arrêts d'autobus et des stations de métro. Fournissez les coordonnées et services d'autopartage



GES

S'il est possible de réduire son impact environnemental sur plusieurs aspects, certaines de vos activités vont tout de même générer des gaz à effet de serre (GES). Pour commencer,

- calculer vos émissions** pour déterminer l'ampleur de leur impact et la nécessité de les compenser. Ensuite, pour réduire au maximum votre impact,
- compenser vos émissions** de GES (vous pouvez faire ces deux étapes à l'interne, à l'aide d'outils en ligne ou d'une organisation externe qui offre le service).

Quelques trucs pour financer la compensation des GES :

- ajuster le prix des billets ou des laissez-passer pour que la compensation soit incluse
- ajuster le prix des consommations (ex. boissons alcoolisées, breuvages, repas, collations)
- cibler un partenaire financier qui serait fier d'assurer le coût de la compensation

Les communications doivent s'effectuer tout au long de l'événement, de sa planification à son évaluation, autant au sein de l'équipe interne qu'avec les participants et les partenaires.

- Communiquer les objectifs écoresponsables et les actions entreprises dans les différents médias (ex. site web, médias sociaux, invitations, page d'inscription, etc.)
- Informer les participants de la contribution attendue de leur part dans le programme de l'événement. Ils seront fiers de prendre part à rendre votre événement écoresponsable
- Utiliser le discours d'ouverture de l'événement pour sensibiliser les participants, les inviter les conférenciers à l'écoresponsabilité pour l'événement

- Mettre un maximum d'information en ligne (ex. plans, inscriptions, notes sur les conférences, signalisation, etc.)
- Éviter de dater le matériel visuel d'événements récurrents
- Utiliser une signalisation claire, attirante et en quantité suffisante pour identifier les mesures écoresponsables et leur emplacement (ex. îlots de tri, abreuvoirs, stationnement de vélos, produits locaux, concours, vente de bouteilles réutilisables ou autres articles écologiques, kiosque environnemental, sensibilisation aux participants, etc.)

- À la fin de l'événement, par une communication au public, invitez les participants à prendre un engagement favorisant l'application du développement durable dans leur quotidien

Plus de détails sur le contenu des communications post-événement dans la section "Rétrospection"



Souvent négligée, l'évaluation post-événement est primordiale pour s'améliorer.

- Remplir la grille d'évaluation et effectuer un rapport (respecter la date prévue pendant l'étape de planification)
- Remercier, pour leur précieuse collaboration, les participants, les partenaires et le personnel de soutien qui ont contribué chacun à leur manière au succès de l'événement et se féliciter en tant qu'organiseurs
- Continuer les efforts de communication en publiant un rapport d'événement ou un message au public. Dans cette publication, vous pouvez:
 - Faire ressortir les actions originales mises en place ou les points forts de l'événement
 - Mettre en valeur les partenaires et bénévoles qui vous ont aidé à réaliser ce projet
 - Présenter quelques chiffres sur les résultats obtenus

Exemples de résultats à présenter :

la quantité de papier économisée, la quantité de matières recyclables et résiduelles qui a été détournée de l'enfouissement, le pourcentage d'achats faits localement, le nombre de déplacements en transport en commun et les impacts positifs sur les GES, les moyens utilisés après l'événement pour compenser les émissions de gaz à effets de serre

- Conservez les traces de nos démarches écoresponsables aide à la passation de savoirs.

- Conservez le registre de vos fournisseurs, vos contacts, vos formulaires et vos ententes.

- Vous pouvez organiser un dîner de clôture de l'événement pour célébrer le bon travail de tous.

- Profitez de ce moment pour faire l'évaluation de l'événement avec l'équipe.

LA BOÎTE À IDÉES

Un peu d'inspiration et de créativité peuvent vous amener loin.

CADEAUX

- Des chèques-cadeaux ou des billets pour des activités ou services (ex. visites touristiques dans la région, forfaits santé, titres de transport en commun, abonnement pour des paniers de fruits et légumes locaux et/ou biologiques, randonnée à vélo ou pédestre)
- Visite d'attrait traitant de la nature et de l'environnement, visite d'attrait dont les actions sont des mesures responsables, etc.
- Des plants de fleurs, des arbustes ou des plants pour le potager
- Des produits biologiques fabriqués par des artisans locaux



ALIMENTATION - VAISSELLE

- Surprenez vos participants en remplaçant de la vaisselle par des aliments (ex. changer les bâtons à café par des pâtes alimentaires, remplacer les assiettes par des feuilles de laitue ou de chou, favoriser le "finger food")
- Faire un partenariat avec une entreprise, une école ou un organisme local qui peut vous prêter un lave-vaisselle ou organiser une station de lavage avec des bénévoles
- Présenter les condiments et les confitures dans des contenants grands format ou des distributeur à pompes; et les breuvages dans des pichets ou en fût plutôt que d'avoir recours à des emballages et des contenants individuels
- Utiliser le retour de cocardes, de déchets ou de canettes comme billets échangeables contre une consommation gratuite ou un prix



DÉCOR ET PLUS

- Poser des affiches de sensibilisation faites par des élèves de la région
- Cartographier les fontaines d'eau (à l'aide de l'application de l'événement et sur les cartes)
- Utiliser des écrans numériques ou des tableaux à la craie ou au marqueur non toxique pour vos communications
- La ludification (ou gamification) est l'intégration du jeu à travers des actions courantes. C'est un des moyens les plus efficaces pour faire participer les gens, inculquer une habitude et transformer un geste en expérience.
- Faire certifier son événement selon la norme BNQ 9700-253
Développement durable - Gestion responsable d'événements,
ou acheter la norme en ligne et s'en inspirer.



FOURNISSEURS ÉCORESPONSABLES

En plus de vous aider à bien choisir vos fournisseurs et accompagnateurs, ce guide souhaite vous inspirer avec les bons coups d'autres événements à travers le monde.

Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) offre ses services en gestion d'événements (brigade verte, compensation de GES) :

<https://evenementecoresponsable.com/accompagnement-2/>

Il offre aussi un répertoire des fournisseurs de services écoresponsables :

<https://evenementecoresponsable.com/search/regions/monteregie/type/fournisseur/>

Le Circuit zéro Déchet offre un répertoire de leurs membres

<https://circuitzerodechet.com/les-marchands/>

Artistes Citoyens en Tournée (A-C-T) est un regroupement qui promouvoit les pratiques écoresponsables dans le milieu des spectacles. Consultez leur site pour plus de détails ou leur guide : file:///ville.int/slt/StLambertUsagers/patver2/Downloads/GUIDE_ACT_FR.pdf

Équiterre propose un Guide de produits promotionnels écoresponsables :

http://www.equiterre.org/sites/fichiers/guidedesproduitspromotionnelsecoresponsables_2011.pdf

Événements inspirants au Québec:

Liste des gagnants du concours les Vivats 2018. Vous pouvez aussi consulter les lauréats des années précédentes (<http://www.lesvivats.org/>) et leurs collaborateurs comme Pommes marquées: <https://www.pommesmarquees.ca/>

Voici quelques bonnes idées réalisées à l'international.

- Le *Festival Folk de Winnipeg* met à disposition des bacs de compostage partout et réutilise les déchets sur place.
- *Coachella* et *Global Inheritance* présentent le programme TRASHed (Trash Education) où des milliers de bacs sont revampés par des artistes et ludifient l'expérience de recyclage.
- Le *Outside Lands* et le *Virgin Music Festival* récompensent les festivaliers qui collectent des déchets. *Coachella* offre le programme 10-FOR-1 : 10 bouteilles d'eau vides contre une pleine.
- Le *Virgin Music Festival* et *Coachella* offrent du stationnement VIP pour les gens qui optent pour le covoiturage en plus d'une chance de gagner de superbes prix! *Pukkelpop* offre le transport en commun gratuit pour les détenteurs de billets et *Outside Lands* fournit des valets pour vélos. Ce dernier met de l'avant chaque année leur espace Eco Lands qui promeut leur vision de durabilité et leur conscience environnementale.
- Le *Festival Climax* organise toute sa programmation autour d'un thème environnemental et présente des conférences par des experts et des artistes,
- Le festival *Off the Grid* est entièrement propulsé par l'énergie solaire.
- le festival *Burning Man*, en raison de sa nature éphémère, a comme principe fort le "Leave no trace" qui incite à ne laisser aucun déchet derrière.

GRILLE D'ÉVALUATION (DÉTACHABLE)

Remplissez cette grille et conservez-la pour vous améliorer lors des prochaines éditions.

PERSONNE
RESPONSABLE:

LIEU:

NOM DE
L'ÉVÉNEMENT:

DATE:

ACTION ÉCORESPONSABLE	✓	COMMENTAIRES
Lieu facilement accessible en transports en commun	<input type="checkbox"/>	
Lieu accessible pour les personnes à mobilité réduite	<input type="checkbox"/>	
Lieu ayant une politique ou une mission écoresponsable	<input type="checkbox"/>	
Lieu situés dans un bâtiment écologique	<input type="checkbox"/>	
Lieu possédant déjà les installations pour la gestion des matières résiduelles	<input type="checkbox"/>	
Utilisation des matériaux et décorations que vous avez déjà	<input type="checkbox"/>	
Création d'équipements à partir de matériaux récupérés	<input type="checkbox"/>	
Recyclage ou don de tout élément de décor qui ne servira plus	<input type="checkbox"/>	
Location ou emprunt des équipements	<input type="checkbox"/>	
Choix de fournisseurs locaux	<input type="checkbox"/>	
Choix de petites entreprises et OBNL	<input type="checkbox"/>	
Choix de fournisseurs qui ont des pratiques écoresponsables et/ou une politique de développement durable	<input type="checkbox"/>	
Mentionner vos intentions écoresponsables dans les appels d'offres	<input type="checkbox"/>	
Les exposants ont limité le nombre de brochures et d'objets de promotion distribués	<input type="checkbox"/>	
Aucun ou peu de cadeaux sont donnés	<input type="checkbox"/>	
Les cadeaux donnés sont des objets dont vos participants feront réellement usage	<input type="checkbox"/>	
Les cadeaux sont immatériels	<input type="checkbox"/>	
Les cadeaux sont des produits du terroir, équitables, locaux	<input type="checkbox"/>	
Les cadeaux sont des objets en matériaux recyclés et recyclables	<input type="checkbox"/>	
La quantité de nourriture nécessaire est adéquatement prévue	<input type="checkbox"/>	
Les surplus sont redistribués aux bénévoles ou à des organismes communautaires	<input type="checkbox"/>	
Les aliments locaux, biologiques, équitables ou de saison sont favorisés	<input type="checkbox"/>	
Un menu (ou des options) végétalien, végétarien ou presco végétarien est offert	<input type="checkbox"/>	
Le suremballage est évité ou grandement limité	<input type="checkbox"/>	
De la vaisselle lavable ou compostable est utilisée	<input type="checkbox"/>	

GRILLE D'ÉVALUATION (SUITE)

ACTION ÉCORESPONSABLE	✓	COMMENTAIRES
Les participants sont invités à apporter leur propre vaisselle	<input type="checkbox"/>	
Offre d'un système de consigne avec des gobelets réutilisables	<input type="checkbox"/>	
Choix d'aliments qui ne nécessitent pas de vaisselle	<input type="checkbox"/>	
L'eau et les autres breuvages sont servis en pichets ou en bouteilles de grand format	<input type="checkbox"/>	
Une quantité maximale de déchet est fixée avant l'événement	<input type="checkbox"/>	
La vente ou la distribution de bouteille d'eau est bannie	<input type="checkbox"/>	
Utilisation du papier fait de fibres recyclées, d'encre végétale et impressions recto-verso	<input type="checkbox"/>	
Élimination ou diminution considérable des dépliants papiers et tout autre type d'information imprimée distribuée aux participants	<input type="checkbox"/>	
Présence des 3 types de bacs et de leur signalisation adéquate, en quantité suffisante et dans des emplacements stratégiques	<input type="checkbox"/>	
Présence d'une équipe de bénévoles responsable de la sensibilisation aux participants et du tri des matières	<input type="checkbox"/>	
Élimination adéquate et sécuritaire des résidus dangereux et autres items ne pouvant aller dans un des 3 bacs	<input type="checkbox"/>	
Rendre disponible des fontaines d'eau ou en installer/louer pour l'occasion	<input type="checkbox"/>	
Les items jetables sont limités ou inexistantes (ballons gonflables, styromousse, ruban adhésif, attaches autobloquantes, etc.)	<input type="checkbox"/>	
Les téléconférences ou les vidéoconférences sont privilégiées	<input type="checkbox"/>	
Des supports à vélos sont disponibles sur le lieu des réunions et de l'événement	<input type="checkbox"/>	
Des rabais ou des billets gratuits sont offerts aux participants qui utilisent les transports en commun	<input type="checkbox"/>	
Aucun stationnement supplémentaire ou un stationnement payant est prévu sur le lieu de l'événement	<input type="checkbox"/>	
La promotion des moyens de transport à faible émission de GES est faite auprès des employés et des participants	<input type="checkbox"/>	
Les GES de l'événement sont comptabilisés	<input type="checkbox"/>	
Les GES de l'événement sont compensés	<input type="checkbox"/>	
Les objectifs écoresponsables et les actions entreprises sont clairement communiqués dans les différents médias	<input type="checkbox"/>	
Les participants sont informés de la contribution et de la participation attendues de leur part	<input type="checkbox"/>	
Le discours d'ouverture est utilisé pour sensibiliser les participants, les invités et les conférenciers à l'écoresponsabilité de l'événement	<input type="checkbox"/>	
Un maximum d'information est disponible uniquement en ligne	<input type="checkbox"/>	
Le matériel visuel d'événements récurrents n'est pas daté	<input type="checkbox"/>	
La signalisation est claire, attirante et en quantité suffisante pour identifier les mesures écoresponsables et leur emplacement	<input type="checkbox"/>	
La grille d'évaluation est complétée et un rapport de l'événement est effectué dans les temps	<input type="checkbox"/>	
Les organisateurs, les participants, les partenaires et le personnel de soutien sont félicités et remerciés	<input type="checkbox"/>	
Un rapport d'événement ou un message est envoyé au public concernant, entre autres, l'atteinte des objectifs	<input type="checkbox"/>	



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.4) **Renouvellement licences de reproduction - Musée à ciel ouvert**

CONSIDÉRANT QUE le projet « Musée à ciel ouvert » a été autorisé par le conseil lors de la séance du 14 mars 2016 (résolution no 2016-03-049).

CONSIDÉRANT QUE les *Ententes licences de reproduction* pour les artistes sélectionnés pour le projet du Musée à ciel ouvert, édition 2016 sont terminées.

DE RENOUVELLER les ententes de licence de reproduction avec les artistes sélectionnés lors de la phase 2016 du projet du Musée à ciel ouvert, et ce, pour une période d'exposition de 5 ans;

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.5) **Adhésion au programme d'excellence pour la biodiversité de Réseau environnement**

CONSIDÉRANT la participation de la Ville de Saint-Lambert au développement du Programme d'excellence pour la biodiversité (PEXBD) mis en oeuvre par le Réseau Environnement, un organisme à but non lucratif ;

CONSIDÉRANT le soutien technique offert aux municipalités ayant adhéré au programme.

D'AUTORISER la chef de division de l'environnement à déposer la demande d'adhésion au *Programme d'excellence pour la biodiversité* en 2021 et de la déléguer comme personne-ressource pour le programme;

DE S'ENGAGER à participer au programme d'excellence pour la biodiversité;

DE PRÉVOIR au budget les fonds requis pour payer les frais d'adhésion annuels à compter de l'exercice financier 2022, conformément aux tarifs calculés en fonction de la population desservie;

D'IMPUTER les dépenses au poste budgétaire 02-470-00-494.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.6) **Demande de subvention au Programme de plan d'action d'aménagement de quartiers durables de la FCM**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Lambert désire mettre en oeuvre un plan de développement durable sur son territoire correspondant à la vision d'aménagement durable 2035 développée en 2019;

Considérant que la Ville de Saint-Lambert s'engage à élaborer un plan, y inclure une vision, des objectifs et des cibles dans le cadre du *Programme Plan d'aménagement de développement durable* de la Fédération canadienne des municipalités afin d'amorcer et d'améliorer la mise en oeuvre du plan de développement durable de la Ville;

CONSIDÉRANT la ville de Saint-Lambert s'engage à consacrer la somme de 53 000 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

D'AUTORISER la *Direction du génie de l'urbanisme et de l'environnement* à présenter une demande de financement auprès de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du *Programme de plan d'aménagement de quartiers durables* ;

D'IMPUTER les dépenses jusqu'à concurrence de 53 000 \$ au poste budgétaire 02-470-00-112.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.7)

Demande de subvention au Programme de plan d'action d'aménagement de quartiers durables de la FCM

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler deux postes vacants au sein du comité de développement durable et d'environnement en remplacement de M. Vincent Guimont-Hébert et M. Fabien Ciconski;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 4.1 de la Politique de nomination et Fonctionnement des comités et Groupes de travail ad hoc la durée du mandat du nouveau membre est égale à la période non expirée du mandat du membre remplacé. Ce mandat est renouvelable.

CONSIDÉRANT la recommandation de la Division de l'environnement.

DE NOMMER mesdames Nathalie Marceau et Monique Legault à titre de membres du Comité du développement durable et de l'environnement pour un mandat de 19 mois, à compter du 5 juillet 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.8)

Nomination - comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler un poste vacant au sein du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Mme Huguette Copti;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 4.1 de la Politique de nomination et Fonctionnement des comités et Groupes de travail ad hoc, la durée du mandat d'un nouveau membre est égale à la période non expirée du mandat du membre remplacé. Ce mandat est renouvelable.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

DE NOMMER M. Luc Côté comme membre du comité consultatif d'urbanisme à titre de représentant de la Société d'histoire Mouillepieu jusqu'au 16 février 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.9) **Fermeture de rues - Exposition des voitures classiques -
Édition 2021**

CONSIDÉRANT la demande soumise par l'organisateur pour tenir l'édition 2021 de l'*Exposition des voitures classiques*.

D'AUTORISER la fermeture des rues désignées, à l'occasion de l'*Exposition de voitures classiques*, le dimanche 15 août 2021 à compter de 06h30:

- la partie de la rue Elm comprise entre l'avenue Victoria et l'avenue Saint-Denis;
- la partie de l'avenue Victoria comprise entre le boulevard Desaulniers et la rue Webster;
- la partie de l'avenue Argyle comprise entre l'avenue Victoria et la rue d'Aberdeen;
- la partie de la rue Green comprise entre l'avenue Victoria et l'avenue Notre-Dame.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.10) **Fermeture de rues - Les fêtes du village à Saint-Lambert -
Édition 2021**

CONSIDÉRANT la demande soumise par le chargé de projet pour tenir l'édition 2021 des Fêtes du village à Saint-Lambert.

D'ACCORDER la fermeture temporaire à la circulation des rues suivantes pour la tenue de l'événement *Les fêtes du village à Saint-Lambert*, du 20 août 2021 à compter de 6h30 jusqu'au 23 août à 6 h 30 :

- la partie de la rue Elm comprise entre les avenues Victoria et Lorne;
- la partie de la rue Green comprise entre les avenues Victoria et Notre-Dame;
- la partie de la rue d'Aberdeen comprise entre les avenues Victoria et Notre-Dame;
- la partie de l'avenue Argyle comprise entre l'avenue Victoria et la rue d'Aberdeen, l'intersection de l'avenue Argyle et de la rue d'Aberdeen devant en tout temps demeurer ouverte à la circulation;
- la partie de l'avenue Victoria comprise entre le boulevard Desaulniers et la rue Webster;
- la partie de la rue Webster comprise entre les avenues Victoria et Notre-Dame.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.11)

Intérêt pour la construction d'un nouveau CPE

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle *Loi sur l'instruction publique* incite les villes à acquérir des terrains pour des établissements d'enseignement et des services de garde;

CONSIDÉRANT la lettre d'intérêt pour la construction d'une installation CPE transmise par la directrice général du CPE Agathe la Girafe en date du 17 juin 2021.

QUE la Ville s'engage à offrir un terrain au CPE Agathe la Girafe, permettant à ce dernier de déposer un projet au ministère dans le but d'obtenir une subvention pour la création d'un troisième établissement à Saint-Lambert, en conformité avec la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.12)

Dépôt du procès-verbal de correction - séance du 14 juin 2021

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*:

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de correction déposé par la greffière adjointe par intérim, concernant la résolution no 2021-06-197 ayant pour objet l'appel d'offres no 21ÉQUI06 - acquisition d'une camionnette 4 roues motrices. Le procès-verbal est joint à la présente pour en faire partie intégrante.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 mai 2021 ainsi que la séance spéciale du 25 mai 2021 du comité consultatif d'urbanisme.



Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE MERCREDI 19 MAI 2021, À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

M. Philippe Glorieux, conseiller
Mme Brigitte Marcotte, conseillère (*présente à partir du point 8*)
M. Kevin Massé
M. Philippe Leggett-Bachand
Mme Huguette Copti-Chartrand
M. Pierre-François Chapleau (*présent à partir du point 4 pendant la présentation du dossier par M. Luc Gélinas*)
M. Paul Guenther

MEMBRE ABSENT

Mme Monique Dutil

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme
Mme Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PRÉSENT UNIQUEMENT POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DU 180, SANFORD

M. Luc Gélinas, architecte

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 05, sous la présidence de M. Philippe Glorieux.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand appuyé par M. Pierre-François Chapleau, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour modifié par l'ajout au point 2 de la lecture et approbation du procès-verbal du 11 mai 2021, par le retrait des points 21 (PIIA – 102, rue de Champagne) et 24 (PIIA – 246, rue Green) ainsi que par l'ajout des points 32 (PIIA – 101, rue de Picardie), 33 (PIIA – 103, rue des Flandres) et 34 (PIIA – 745, boulevard Houde). Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions du 21 avril 2021, du 3 mai 2021 et du 11 mai 2021
4. PIIA – 180, avenue de Sanford (district 7) – Agrandissement et transformation de la façade
5. PIIA – 220, avenue de Putney (district 7) – Transformation de la façade
6. PIIA – 103, rue du Pas-de-Calais (district 2) – Transformation de la façade
7. PIIA – 266, avenue du Régent (district 4) – Agrandissement et transformation de la façade
8. PIIA – 305, avenue de Brixton (district 7) – Transformation de la façade
9. PIIA – 2035, avenue Victoria (district 1) – Affichage
10. PIIA – 45, rue Green (district 6) – Affichage
11. PIIA – 595, avenue Curzon (district 7) – Transformation de la façade
12. PIIA – 776, avenue Oak (district 8) – Transformation de la façade
13. PIIA – 103, rue de la Loire (district 2) – Transformation de la façade
14. PIIA – 820, rue Closse (district 3) – Transformation de la façade
15. PIIA – 209, avenue Alexandra (district 3) – Transformation de la façade
16. PIIA – 61, rue d'Auvergne (district 3) – Transformation de la façade
17. PIIA – 474, avenue de Merton (district 7) – Transformation de la façade
18. PIIA – 175, autoroute René Lévesque (district 4) – Transformation des façades
19. PIIA – 489, boulevard Desaulniers (district 7) – Agrandissement et transformation de la façade
20. PIIA – 197, rue Riverside (district 5) – Affichage

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MAI 2021

21. PIIA – 70, avenue Lorne (district 5) – Transformation de la façade
22. PIIA – 912, avenue Victoria (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade
23. PIIA – 915, avenue Oak (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade
24. PIIA – 38, rue du Prince Arthur (district 5) – Café-terrasse
25. PIIA – 419, avenue Berkley (district 7) – Transformation de la façade
26. PIIA – 101, avenue Hickson (district 4) – Transformation de la façade
27. PIIA – 170, avenue de Mortlake (district 7) – Transformation de la façade
28. PIIA – 577, rue Osborne (district 3) – Agrandissement et transformation de la façade
29. PIIA – 101, rue du Prince-Arthur (district 5) – Nouvelle construction (dossier d'orientation)
30. PIIA – 101, rue de Picardie (district 3) – Agrandissements et transformation des façades
31. PIIA – 103, rue des Flandres (district 2) – Agrandissements et transformation des façades- Dossier d'orientation
32. PIIA – 745, boulevard Houde (district 3) – Transformation de la façade
33. Divers
34. Levée de la séance

3. Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions du 21 avril 2021, du 3 mai 2021 et du 11 mai 2021

Il est proposé par M. Philippe Glorieux, appuyé par M. Kevin Massé, et résolu unanimement d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance du 21 avril 2021.

Il est proposé par M. Pierre-François Chapeau, appuyé par M. Philippe Glorieux, et résolu unanimement d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance du 3 mai 2021.

Il est proposé par M. Philippe Glorieux, appuyé par M. Kevin Massé, et résolu unanimement d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance du 11 mai 2021.

4. PIIA – 180, avenue de Sanford (district 7) – Agrandissement et transformation de la façade

Suite à la présentation de l'architecte, les membres du CCU reconduisent les recommandations tenues lors de la rencontre du CCU du 21 avril 2021, soit :

- la physionomie et le caractère propre de la construction devraient être davantage protégés;
- l'agrandissement et la transformation de la façade devraient mettre en valeur le caractère architectural du bâtiment existant;
- l'agrandissement devrait être réalisé autrement de façon à mettre en valeur le volume existant.

Peu de modifications ont été apportées par rapport au projet présenté à la rencontre du CCU du 21 avril 2021.

Les deux bâtiments voisins adjacents sont composés d'un seul étage. L'ajout d'un nouveau volume de deux étages, tel que présenté, s'intègre peu avec le cadre bâti environnant. Le volume central donnant sur rue est imposant.

Les transformations proposées engendrent une perte de l'identité d'origine de la maison unifamiliale construite dans les années 1950. Cette perte ne repose pas uniquement sur les modifications apportées à la forme de la toiture ainsi qu'au retrait du pignon en projection droite de l'élévation avant, mais sur l'intégration générale du nouveau volume.

Un agrandissement sur le plan horizontal en projection arrière ou un agrandissement à l'étage travaillé autrement, en recul important par rapport à la façade principale du bâtiment, seraient à privilégier.

Les membres du CCU considèrent que le projet devrait être analysé comme une nouvelle construction considérant les transformations majeures apportées au bâtiment.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PIIA – 220, avenue de Putney (district 7) – Transformation de la façade

L'aménagement d'une clôture devant l'abri d'auto permet plus d'intimité pour les propriétaires.

Certains membres du CCU considèrent que le revêtement extérieur proposé est trop foncé.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6. PIIA – 103, rue du Pas-de-Calais (district 2) – Transformation de la façade

Le projet ne suscite pas de discussion.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- La nouvelle brique d'argile proposée doit être de format identique à la brique d'argile existante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PIIA – 266, avenue du Régent (district 4) – Agrandissement et transformation de la façade

Le nouveau volume devrait être réduit en hauteur, soit en étant plus bas que le fascia du bâtiment existant.

L'étage de l'agrandissement devrait être davantage en retrait par rapport à la façade principale du bâtiment existant.

Le lien entre le bâtiment existant et l'agrandissement devrait être retravaillé afin de favoriser l'intégration du nouveau volume, soit en favorisant une transition transparente également au niveau du rez-de-chaussée.

Le choix de matériau en acier de couleur *Noire titane* proposé à l'étage de l'agrandissement devrait être revu afin de réduire l'impact du nouveau volume.

Des ouvertures devraient être ajoutées à l'étage de l'agrandissement afin de minimiser l'impact du nouveau volume.

Les membres du CCU sont ouverts à une approche plus contemporaine tel que le projet déposé ou à une approche adoptant davantage le langage de la construction d'origine.

Une perspective 3D en couleur, incluant l'ensemble de la volumétrie du bâtiment jumelé, permettrait une meilleure compréhension et analyse du projet.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PIIA – 305, avenue de Brixton (district 7) – Transformation de la façade

Les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

Les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- Le nouveau revêtement de bois proposé doit être de couleur blanche tel que l'existant ou de couleurs de terres afin de s'harmoniser avec les bâtiments voisins existants;
- Les moulures de coin doivent être de la même couleur que le nouveau revêtement extérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PIIA – 2035, avenue Victoria (district 1) – Affichage

Le projet ne suscite pas de discussion.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PIIA – 45, rue Green (district 6) – Affichage

Sur un même bâtiment commercial, les enseignes doivent être harmonisées au niveau de leur dimension, de leur forme, de leur couleur et du format de leur message. La nouvelle enseigne proposée ne s'intègre pas avec les enseignes adjacentes. La nouvelle enseigne devrait faire partie intégrante de la conception architecturale de la façade avant du bâtiment.

La nouvelle enseigne devrait être apposée sur un auvent de couleur neutre, de forme similaire à l'auvent du commerce situé à la gauche.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. PIIA – 595, avenue Curzon (district 7) – Transformation de la façade

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- Les nouvelles fenêtres doivent être composées d'un carrelage dans la section du haut identique à celui que l'on retrouve au niveau des fenêtres existantes;
- Les colonnes, garde-corps et mains courantes donnant sur la galerie de l'entrée principale doivent être peints dans les mêmes teintes que le nouveau revêtement métallique proposé afin de limiter le nombre de couleurs donnant sur l'élévation avant du bâtiment.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

12. PIIA – 776, avenue Oak (district 8) – Transformation de la façade

Les modifications proposées donnent l'impression de transformation d'un garage attaché existant en pièce habitable. Le nouveau projet devrait être travaillé autrement que le projet initialement accepté considérant le changement d'usage du nouveau volume. Un travail architectural supplémentaire devrait être apporté au niveau de l'agrandissement.

Les ouvertures donnant sur l'élévation avant de l'agrandissement devraient être retravaillées afin de s'harmoniser davantage avec les ouvertures du bâtiment existant.

Le mur de fondation devrait être prolongé au niveau du nouveau volume afin de s'intégrer avec le bâtiment existant.

Un aménagement paysager devrait être proposé devant la façade avant du nouveau volume.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13. PIIA – 103, rue de la Loire (district 2) – Transformation de la façade

Le projet ne suscite pas de discussion.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Huguette Copti quitte la rencontre

14. PIIA – 820, rue Closse (district 3) – Transformation de la façade

Les modifications proposées sont à mi-chemin entre la préservation du caractère architectural d'origine du bâtiment et une transformation davantage contemporaine du bâtiment. Si une transformation contemporaine du bâtiment est proposée, il est important d'assurer une cohérence et d'assumer le nouveau style architectural.

Certains membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que les transformations proposées au niveau de la façade avant du bâtiment dénaturent le caractère architectural d'origine du bâtiment.

Certains membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le caractère unique de la construction à l'étude devrait être conservé, notamment en préservant la forme des ouvertures, les cadres autour des portes et fenêtres et les balcons français à l'étage.

Le remplacement des ouvertures existantes par des ouvertures de couleur noire est acceptable.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. PIIA – 209, avenue Alexandra (district 3) – Transformation de la façade

Le projet ne suscite pas de discussion.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- Les travaux doivent respecter les détails architecturaux du photomontage 3D déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. PIIA – 61, rue d’Auvergne (district 3) – Transformation de la façade

Les membres se questionnent sur la modification de la proportion de bois au-dessus de la porte de garage et considèrent que cela n’avantage pas la proposition d’ensemble.

Les membres du comité consultatif d’urbanisme recommandent au conseil municipal d’accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- Le revêtement de bois proposé au-dessus du garage doit respecter les mêmes proportions que l’existant et, dans ce sens, le revêtement de brique d’argile situé des deux côtés de la porte de garage ne doit pas être prolongé vers le haut.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

17. PIIA – 474, avenue de Merton (district 7) – Transformation de la façade

Les membres du CCU souhaiteraient que l'intention du voisin jumelé de remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres de couleur noire soit réalisée à court terme afin d'assurer une harmonisation au niveau de la façade avant du bâtiment jumelé.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. PIIA – 175, autoroute René Lévesque (district 4) – Transformation des façades

Les membres du CCU suggèrent qu'un aménagement paysager, par exemple une haie de cèdres, soit aménagé devant la clôture en maille de chaîne adjacente à la bretelle d'accès de l'autoroute René Lévesque, donnant accès au pont Victoria, afin de réduire l'impact visuel du site.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. PIIA – 489, boulevard Desaulniers (district 7) – Agrandissement et transformation de la façade

Les travaux doivent respecter les détails architecturaux des élévations 2D déposées.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. PIIA – 197, rue Riverside (district 5) – Affichage

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021..

21. PIIA – 70, avenue Lorne (district 5) – Transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

22. PIIA – 912, avenue Victoria (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

23. PIIA – 915, avenue Oak (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

24. PIIA – 38, rue du Prince Arthur (district 5) – Café-terrasse

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

25. PIIA – 419, avenue Berkley (district 7) – Transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

26. PIIA – 101, avenue Hickson (district 4) – Transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

27. PIIA – 170, avenue de Mortlake (district 7) – Transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

28. PIIA – 577, rue Osborne (district 3) – Agrandissement et transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

29. PIIA – 101, rue du Prince-Arthur (district 5) – Nouvelle construction (dossier d'orientation)

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

30. PIIA – 101, rue de Picardie (district 3) – Agrandissements et transformation des façades

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

31. PIIA – 103, rue des Flandres (district 2) – Agrandissements et transformation des façades- Dossier d'orientation

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

32. PIIA – 745, boulevard Houde (district 3) – Transformation de la façade

Point remis à la rencontre du 25 mai 2021.

33. Divers

Ce point a été discuté en début de rencontre.

- Mme Anik Fortin explique les prochaines étapes dans le dossier du 263, Elm, notamment ce qui concerne l'étape du comité de démolition;
- Les membres du CCU discutent du renouvellement de trois membres du CCU;
- Les membres du CCU discutent de la possibilité d'organiser d'une rencontre spéciale le 25 mai 2021 afin de compléter l'analyse des dossiers. Les membres sont d'accord avec la suggestion.

34. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Philippe Glorieux que la séance soit levée à 22 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philippe Glorieux
Président de la rencontre

Richard Boulet
Secrétaire



Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
TENUE LE MARDI 25 MAI 2021, À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

M. Philippe Glorieux, conseiller
Mme Brigitte Marcotte, conseillère
M. Kevin Massé
M. Philippe Leggett-Bachand
M. Paul Guenther
Mme Monique Dutil

MEMBRES ABSENTS

Mme Huguette Copti-Chartrand
M. Pierre-François Chapleau

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme
Mme Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 02, sous la présidence de M. Philippe Glorieux.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand appuyé par M. Pierre-François Chapleau, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. PIIA – 197, rue Riverside (district 5) – Affichage
4. PIIA – 70, avenue Lorne (district 5) – Transformation de la façade
5. PIIA – 912, avenue Victoria (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade
6. PIIA – 915, avenue Oak (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade
7. PIIA – 38, rue du Prince Arthur (district 5) – Café-terrasse
8. PIIA – 419, avenue Berkley (district 7) – Transformation de la façade
9. PIIA – 101, avenue Hickson (district 4) – Transformation de la façade
10. PIIA – 170, avenue de Mortlake (district 7) – Transformation de la façade
11. PIIA – 577, rue Osborne (district 3) – Agrandissement et transformation de la façade
12. PIIA – 101, rue du Prince-Arthur (district 5) – Nouvelle construction (dossier d'orientation)
13. PIIA – 101, rue de Picardie (district 3) – Agrandissements et transformation des façades
14. PIIA – 103, rue des Flandres (district 2) – Agrandissements et transformation des façades (dossier d'orientation)
15. PIIA – 745, boulevard Houde (district 3) – Transformation de la façade
16. Divers
17. Levée de la séance

3. PIIA – 197, rue Riverside (district 5) – Affichage

Sur un même bâtiment, les enseignes devraient être harmonisées au niveau de leur dimension, de leur forme, de leur couleur.

Les couleurs bleu et jaune de la marque de commerce Napa Autopro ne s'harmonisent pas avec les couleurs verte, rouge et blanche de la marque de commerce Sonic.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- La marquise existante située au-dessus des pompes à essence doit être peinte de couleur bleue afin de s'harmoniser avec l'ensemble du projet;
- Les bandes horizontales de couleur jaune proposées au niveau du revêtement métallique du bâtiment principal doivent être retirées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PIIA – 70, avenue Lorne (district 5) – Transformation de la façade

À l'origine, une galerie couverte étant présente en façade avant et constituait un élément important de l'architecture du bâtiment. Le volume en projection avant gauche devrait être recouvert d'un clin de couleur blanche posé à l'horizontale afin de minimiser son impact par rapport au corps principal du bâtiment.

Le pignon proposé à l'étage en projection gauche de l'élévation avant est trop imposant. Deux propositions devraient être déposées concernant l'aménagement de pignons au niveau de l'étage de l'élévation avant, soit une option sans pignon et une option comportant deux pignons symétriques de plus petit volume, d'apparence similaire à ceux d'origine.

Des documents d'architectures supplémentaires devraient être déposés afin d'assurer une analyse exhaustive du dossier.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PIIA – 912, avenue Victoria (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade

La physionomie et le caractère propre de la construction devraient être protégés. Le nouveau volume proposé dénature l'architecture du bâtiment d'origine.

La construction devrait s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit et de forme, notamment en s'harmonisant davantage avec le bâtiment voisin jumelé.

L'agrandissement devrait être réalisé autrement de façon à mettre en valeur le volume existant et en respectant l'architecture de l'ensemble du bâtiment jumelé. Un agrandissement sur le plan horizontal en projection arrière ou un agrandissement à l'étage travaillé autrement, en recul important par rapport à la façade principale du bâtiment et en abaissant la hauteur du nouveau toit, devrait être privilégié.

Les nouveaux matériaux extérieurs proposés s'intègrent bien avec les matériaux existants.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6. PIIA – 915, avenue Oak (district 8) – Agrandissement et transformation de la façade

L'ajout d'une deuxième porte visible de la rue crée une confusion au niveau de la lecture architecturale de la façade avant du bâtiment. La porte de service proposée donne l'impression de l'ajout d'une nouvelle porte d'entrée principale.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- La nouvelle porte de service située entre le volume existant et le nouveau garage ne doit pas donner sur la voie publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PIIA – 38, rue du Prince Arthur (district 5) – Café-terrasse

Le nombre de places assises semble élevé par rapport à l'espace disponible. Une vérification devra être effectuée par les propriétaires du commerce afin d'assurer une circulation et une sécurité piétonne optimale.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme suggèrent qu'une lettre de courtoisie détaillant le projet futur soit envoyée à l'ensemble des voisins immédiats.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PIIA – 419, avenue Berkley (district 7) – Transformation de la façade

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- Le revêtement de pierre existant doit être restauré et non remplacé;
- Le palier ainsi que les escaliers donnant sur l'entrée principale doivent être plus étroits et centrés avec la porte;
- Les garde-corps et mains courantes donnant sur l'entrée principale doivent être composés de fer forgé tel que l'existant;
- Les colonnes en bois adjacentes à l'entrée principale doivent être de la même couleur que la porte et ne pas comporter de cadrage d'une teinte différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PIIA – 101, avenue Hickson (district 4) – Transformation de la façade

Certains membres du comité consultatif d'urbanisme suggèrent que la porte de service proposée située à la gauche de la nouvelle porte de garage devrait être relocalisée sur le mur latéral gauche ou sur le mur arrière.

Les détails architecturaux proposés donnant sur l'entrée principale existante permettent d'éviter toute confusion concernant l'accès principal du bâtiment. La porte de service n'est pas en compétition avec la porte principale. La restauration des ouvertures donnant sur l'avenue Hickson est effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

10. PIIA – 170, avenue de Mortlake (district 7) – Transformation de la façade

Les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle de la construction à l'étude.

Certains membres du CCU suggèrent que la brique d'argile retirée en façade avant soit remplacée par une nouvelle brique d'argile de format identique afin de reproduire la différence entre les deux types de briques existantes.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. PIIA – 577, rue Osborne (district 3) – Agrandissement et transformation de la façade

Les modifications et précisions apportées par rapport au projet initialement présenté respectent la recommandation des membres du CCU lors de la rencontre du 24 mars 2021.

Les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre de la construction sont protégés.

Une fenêtre devrait être ajoutée à l'étage afin de venir ouvrir le mur sans ouverture à l'étage recouvert d'un revêtement d'aluminium.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- Les colonnes, garde-corps et mains courantes donnant sur la nouvelle galerie en façade avant doivent être composés de bois de couleur blanche;
- Une fenêtre doit être ajoutée au niveau de l'étage de l'élévation avant et alignée horizontalement avec la nouvelle fenêtre proposée à la gauche de l'entrée principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. PIIA – 101, rue du Prince-Arthur (district 5) – Nouvelle construction (dossier d'orientation)

Certains membres du comité consultatif d'urbanisme suggèrent que la porte de service proposée située à la gauche de la nouvelle porte de garage devrait être relocalisée sur le mur latéral gauche ou sur le mur arrière.

Les détails architecturaux proposés donnant sur l'entrée principale existante permettent d'éviter toute confusion concernant l'accès principal du bâtiment. La porte de service n'est pas en compétition avec la porte principale. La restauration des ouvertures donnant sur l'avenue Hickson est effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13. PIIA – 101, rue de Picardie (district 3) – Agrandissements et transformation des façades

Peu de modifications sont apportées par rapport au projet initialement accepté en 2019 par le conseil municipal.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- les aménagements paysagers existants doivent être conservés à l'avant de la maison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PIIA – 103, rue des Flandres (district 2) – Agrandissements et transformation des façades (dossier d'orientation)

Les membres du CCU reçoivent favorablement ce projet et donnent l'orientation suivante :

- La volumétrie proposée en projection arrière permet de conserver le style architectural du bâtiment d'origine et s'intègre bien dans le cadre bâti environnant;
- Des plans d'architecture plus complets devront être déposés afin que les membres du CCU puissent analyser l'ensemble du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. PIIA – 745, boulevard Houde (district 3) – Transformation de la façade

Certains membres du CCU suggèrent que les portes et fenêtres, la corniche du toit ainsi que les divers éléments architecturaux métalliques soient peints dans des teintes d'un gris plus pâle afin de s'harmoniser avec la maçonnerie existante.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- Un échantillon de la couleur proposée doit être déposé au service de l'urbanisme avant l'émission du permis de construction afin de s'assurer que la nouvelle couleur proposée est de couleur charbon et non de couleur noire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Divers

Mme Anik Fortin demande aux membres du CCU s'ils sont d'accord que leurs recommandations concernant le projet du 263, Elm soient présentées lors de la rencontre du comité de démolition du 31 mai 2021. Les membres du CCU souhaitent que le procès-verbal soit ajouté dans les documents de présentation de l'avis de démolition avant le comité de démolition, sans quoi certains membres étaient réticents à ce que les conditions proposées par le CCU soient rendues publiques pour la première fois en séance du comité.

17. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Monique Dutil que la séance soit levée à 22 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philippe Glorieux
Président de la rencontre

Richard Boulet
Secrétaire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.1) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
816, avenue Oak (district 8)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 816, avenue Oak aux conditions suivantes :

- Les garde-corps et mains courantes donnant sur la galerie en façade avant doivent être composés de bois de même couleur que les colonnes et poutres proposées;
- L'ensemble des volets existants doit être retiré.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.2) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
111, avenue Alexandra (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement de la façade pour l'immeuble situé au 111, avenue Alexandra aux conditions suivantes :

- L'ensemble de l'élévation latérale droite du nouveau volume donnant sur la rue Osborne doit être recouverte de pierre récupérée. Si la quantité de pierre récupérée est insuffisante, l'élévation latérale droite du nouveau volume doit être recouverte entièrement de brique d'argile identique à l'existante;
- L'allège proposée sous la fenêtre de l'étage donnant sur l'élévation avant du nouveau volume doit être prolongée au niveau de la façade donnant sur la rue Osborne.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.3) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
239, rue Green (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage de la façade pour l'immeuble situé au 239, rue Green aux conditions suivantes :

- Le fond de l'enseigne doit être de la même couleur que le revêtement sur lequel la structure est apposée;
- L'éclairage proposé doit être retiré.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.4) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
260, boulevard Desaulniers (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation des façades pour l'immeuble situé au 260, boulevard Desaulniers aux conditions suivantes :

- Les deux fenêtres en projection gauche de l'élévation avant donnant sur le boulevard Desaulniers doivent être composées de deux sections horizontales;
- Si des meneaux horizontaux sont proposés au niveau des nouvelles ouvertures, ces derniers doivent être centrés verticalement.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.5) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
295, avenue Cleghorn (district 4)**

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, le conseil a décidé de désapprouver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) tel que présenté (résolution no. 2020-12-389);

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation des façades de l'immeuble situé au 295, avenue Cleghorn.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.6) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
309, avenue Saint-Denis (district 5)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage de l'immeuble situé au 309, avenue Saint-Denis.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.7) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
470, avenue Victoria (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage de l'immeuble situé au 470, avenue Victoria.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.8) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
549, avenue de Brixton (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 549, avenue de Brixton.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.9) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
845, rue Closse (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 845, rue Closse.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.10) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 915, avenue Oak (district 8)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 14 juin 2021, le conseil a décidé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution no 2021-06-218);

CONSIDÉRANT les modifications proposées par les propriétaires au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déjà approuvé;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 915, avenue Oak aux conditions suivantes :

- L'option 1 doit être retenue à la condition que le nouveau volume abritant le *mudroom* soit davantage en retrait par rapport à la façade principale du bâtiment;
- Un aménagement paysager doit être aménagé entre les deux portes d'entrée donnant sur l'élévation avant du bâtiment.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.11) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
154, avenue de Dulwich (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement de l'immeuble situé au 154, avenue de Dulwich à la condition suivante :

- le volume du nouveau garage doit être davantage en recul par rapport à la façade principale du bâtiment.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.12) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
776, avenue Oak (district 8)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT les modifications proposées par les propriétaires au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) suite au troisième projet présenté lors de la rencontre du 19 mai 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 776, avenue Oak à la condition suivante :

- le bac de plantation proposé en façade avant sous la fenêtre de l'agrandissement doit être une installation permanente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment à tour de rôle sur différents sujets a lieu de _____ à _____.

Ce tour de table débute avec le conseiller David Bowles..



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 juillet 2021 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

Le maire procède à la levée de la séance à _____.